

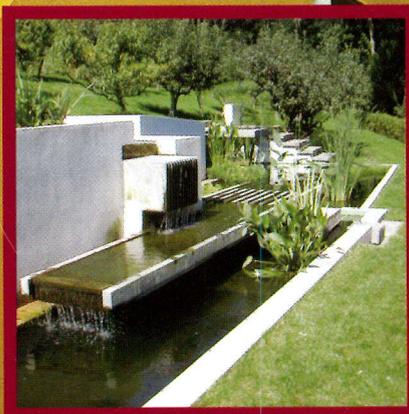


REVUE DU CONSEIL
REGIONAL DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
Décembre 2004
N°35 - 6,10 €

AUVERGNE
ARCHITECTURES

L'Auvergne développe sa culture

LIMONS
Aménagement
d'un jardin
au bord de l'Allier



**Le nouveau visage
du lycée de Presles**

**"Chambre de Verdure"
Les leçons d'un jardin
exceptionnel**

Conservatoire national de région

Centre musique

École municipale de danse

Centre Loisirs et Rencontres

& danse

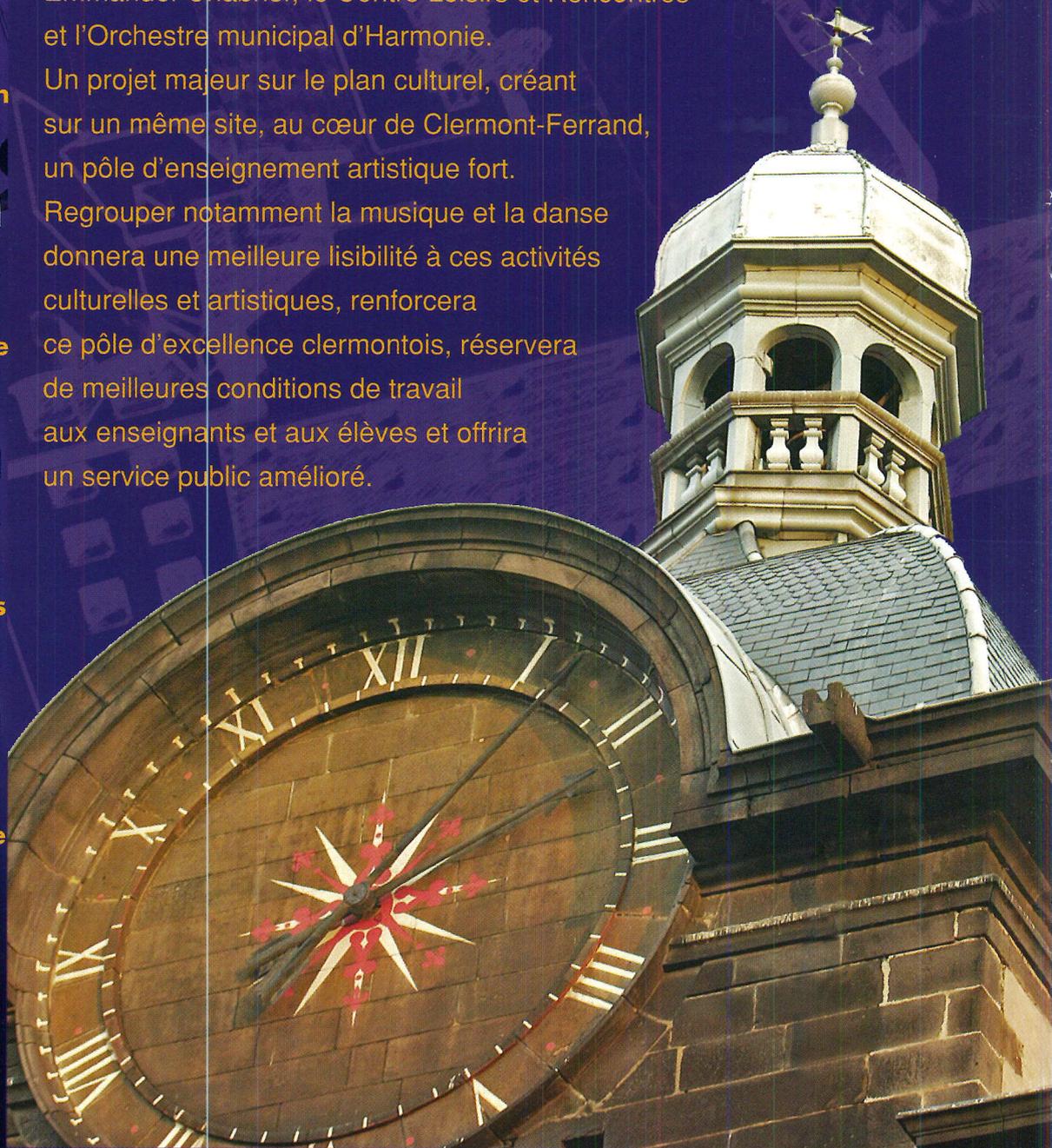
Orchestre municipal d'Harmonie

L'ancien lycée Blaise-Pascal va subir une profonde transformation dans les prochains mois pour devenir le Centre musique et danse qui accueillera l'École municipale de danse, le Conservatoire national de région Emmanuel-Chabrier, le Centre Loisirs et Rencontres et l'Orchestre municipal d'Harmonie.

Un projet majeur sur le plan culturel, créant sur un même site, au cœur de Clermont-Ferrand, un pôle d'enseignement artistique fort.

Regrouper notamment la musique et la danse donnera une meilleure lisibilité à ces activités culturelles et artistiques, renforcera

ce pôle d'excellence clermontois, réservera de meilleures conditions de travail aux enseignants et aux élèves et offrira un service public amélioré.



■ Au plan technique, ce réaménagement est très complexe, souligne Jean-Marie Louviaux, architecte de la Ville de Clermont-Ferrand. Le vaste bâtiment de l'ancien lycée Blaise-Pascal date des XVII^e et XVIII^e siècles. Son architecture puissante sera entièrement préservée, sachant que certains de ses éléments sont inscrits à l'inventaire des Monuments historiques, comme l'escalier et la cour.

■ L'intérieur du bâtiment sera totalement restauré et restructuré, un ascenseur installé, les planchers mis à niveau. Sont également prévus la modernisation des sanitaires, la mise aux normes de la sécurité incendie et l'installation d'accès pour les personnes handicapées.

■ Au 2^e étage, sera créée une bibliothèque commune au Conservatoire, à l'École municipale de danse et au Centre Loisirs et Rencontres. Conservés dans leurs locaux, le Conservatoire national de région et Loisirs et Rencontres bénéficieront d'extensions leur permettant de répondre aux demandes croissantes.



5

conseil de l'ordre

- Mauvaise bonne idée
- Artzéléttres
- Francine Imholz nommée à l'Académie d'Architecture
- 10 ans pour l'habitat
- Quali-Archi-Auvergne
Objectif : la certification en 2005
- Salut l'artiste !
- Les architectes d'Auvergne au salon des maires

6

actualités-brèves

- Le dépôt du tramway donne une image de haute technologie
- "Cent ans d'architecture" à travers l'Auvergne...
- "Habiter d'autres lieux" : une expo à dispo
- Un bas-relief au Sémaphore
- Cinéma Le Paris : un avenir incertain
- Les Saharas scénographiés à Clermont
- Premières rencontres du patrimoine architectural et thermal
- Un nouveau bâtiment au CHU clermontois
- Prix Grand public de l'architecture 2004

9

actualité

- Cusset : Le nouveau visage du lycée de Presles

11

livre

- Les leçons d'un jardin exceptionnel

La revue du
Conseil
régional
de l'Ordre
des
Architectes
d'Auvergne.

www.archi-
auvergne.org

ordre@archi-
auvergne.org

Edition : Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 04.73.93.17.84 Fax. 04.73.93.17.22 www.archi-auvergne.org
Directeur de la publication : Roland Ondet
Comité de rédaction : Antoine Bruhat / Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Anne Montrieul.
Correspondants : Didier Allibert, Julie Bouniol,
Bruno Recoules.
Conception-réalisation : G. de Bussac S.A. - 04.73.42.31.00 www.gdebussac.fr avec la participation de Xavier Zwiller - Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Josselin pour la rédaction
Publicité : G. de Bussac / Michel de Féligonde 04 73 62 81 08
Alain Rosset 04 73 90 14 34
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2004.



s o m m a i r e

13

dossier

L'Auvergne développe sa culture

Des équipements existent, certes, mais beaucoup les jugent trop modestes. Il manque des salles pour la musique, de vrais médiathèques, des grands musées développant des thèmes particuliers. L'Auvergne a pris conscience de son retard et semble mettre les bouchées doubles, comme le montre ce dossier préparé par Denis Couderc et Michel Josselin.

- Équipements culturels, en quoi ? par Thierry Paquot
- En panne de financement



Espaces Scéniques

- Bellerive-sur-Allier (Allier)
- Royat (Puy-de-Dôme)
- Puy-en-Velay (Haute-Loire)
- Lempdes (Puy-de-Dôme)
- Aurillac (Cantal)
- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)
- Yssingaux (Haute-Loire)

Musées

- Anglards de Salers (Cantal)
- Vichy (Allier)
- Randan (Puy-de-Dôme)
- Gannat (Allier)
- Couleuvre (Allier)
- Lezoux (Puy-de-Dôme)

Bibliothèques

- Lempdes (Puy de Dôme)
- Cournon d'Auvergne (Puy de Dôme)
- Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)
- Massif du Sancy (Puy-de-Dôme)

31

clin-d'œil

Loana & Céline

32

savoir-faire

Aménagement d'un jardin au bord de l'Allier

Après avoir réhabilité deux corps de ferme, dans un ancien domaine agricole de Limons, les propriétaires – un couple de collectionneurs de végétaux – ont souhaité réaménager les abords, mis à mal par plusieurs décennies d'abandon, confiant cette mission à l'architecte Pierre Grosmond.

34

observatoire

- L'observatoire des concours dans la région Auvergne
- Carnet
- Je m'abonne

e n j e u

t de 35 !

Je rédige cet éditto dans le nouveau train corail Téoz en me cramponnant à mon stylo pour combattre les secousses frénétiques de ce joyau technologique qui rend notre capitale Auvergnate aussi proche de Paris que l'est Marseille.

Loin des salons parisiens et des ministères où se joue l'avenir de notre profession, alors que sont attendus les derniers décrets d'application des PPP et alors que la Direction de l'Architecture se fourvoie dans des projets de réforme de la loi de 77 aussi incohérents que nuisibles (voir Mauvaise bonne idée), l'Auvergne vit.

L'Auvergne produit des bâtiments culturels de qualité, fourmille d'idées et de projets. Notre comité de rédaction a été frappé

par l'abondance des sujets à traiter dans ce numéro.

Tant mieux donc, voici un premier sujet de satisfaction : l'Auvergnat n'est plus seulement le joueur de cabrette que décrivait ce bon vieux Vialatte et son petit ne va plus se cacher derrière les buissons à l'approche de l'étranger, en serrant sur son cœur son livret de Caisse d'Epargne.

Auvergne Architectures continue sa route depuis plus de douze ans ; aucune revue d'un Conseil régional n'a pu tenir aussi longtemps avec un tel niveau de qualité. Aucune n'a fait un travail

de fond aussi important pour la promotion de l'Architecture de sa région et de ses Architectes. Deuxième sujet de satisfaction.

Cette expérience unique tient à une équipe rédactionnelle et de réalisation inchangée depuis l'origine, qui travaille comme un seul homme autour de Roland Ondet, "Rédac-Chef", fondateur de la revue alors qu'il était président de notre Conseil.

Le troisième sujet de satisfaction est donc enfin la nomination de notre Rédac-Chef au rang de Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres pour ce travail remarquable. Bravo !

Bravo et merci à tous, à notre Editeur-Imprimeur enthousiaste, à notre maquettiste scrupuleux, à Jean-Claude Collet, Christine Descœur, Anne Montrieul, à Denis Couderc et Michel Josselin nos journalistes, et à notre régie publicitaire.

Merci à nos annonceurs. Pour qu'ils soient encore plus incités à nous soutenir par des insertions plus grandes et plus belles (et plus chères), Auvergne Architectures sera entièrement en quadrichromie à partir de ce numéro.

Auvergne Architectures progresse, l'Auvergne bouge et Téoz danse sur ses rails comme un jeune cabri sur les pentes rases des volcans au son aigre de la cabrette.

Jean-Paul Lanquette, Président



Mauvaise bonne idée

Dans le cadre du projet d'ordonnance habilitant le gouvernement à simplifier le droit, la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (D.A.P.A) inspirée par la réforme de l'enseignement de l'Architecture, qui doit comme tout enseignement supérieur s'harmoniser au plan européen sur le système Licence, Maîtrise, Doctorat, projette de réformer la loi de 77 pour ce qui concerne le port du titre.

L'idée est de permettre le port du titre d'Architecte dès l'obtention de la maîtrise, (au passage signalons qu'il faut dire "Master" ce qui est plus chic). Comment dès lors distinguer l'Architecte inscrit à l'Ordre, régulièrement assuré et donc habilité à signer un permis de construire et exercer la profession? Tout simplement en lui accolant la mention "maître d'œuvre". Cette appellation, jusqu'alors réservée à toute la frange des porteurs de récépissé ou bricoleurs non diplômés dans le domaine du bâtiment, ne contribue pas à simplifier quoi que ce soit, mais plutôt à faire naître une confusion nouvelle. Que diraient les médecins si on les gratifiait du titre de "médecin guérisseur" ou "chirurgien rebouteux"?

De plus, alors que l'Ordre aspire à rassembler le plus d'Architectes possibles dans ses rangs, quelles que soient leurs fonctions qui sont de plus en plus nombreuses tant les modes d'exercice sont divers, cette mesure tendrait à le réduire à un simple organisme de régulation d'une seule branche de la profession, ce qui serait un recul considérable et ridicule.

Le Conseil national et les syndicats ont envoyé une lettre commune de protestation à notre ministre qui a été relayée par de nombreux Conseils Régionaux dont le nôtre. Espérons qu'il ne faut voir dans ce projet qu'une maladresse malencontreuse plutôt qu'une intention de nuire de la part de notre tutelle, et que ce moment d'égarement sera vite oublié.

Artzélettres

Deux confrères viennent d'être promus au rang de Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres : Jean Pestre et Roland Ondet, un équilibre capillaire très étudié, la barbe de l'un compensant la calvitie de l'autre. Cela dit, le choix de ces confrères ne s'est pas fait sur ce seul critère. Jean a œuvré avec passion pour le patrimoine en allant jusqu'à exhumer des cépages moyenâgeux pour produire un pinard violet et rocailleux. Roland gratte depuis plus de 12 ans pour promouvoir les Architectes d'Auvergne par le truchement de la revue *Auvergne Architectures* (quand on cause artzélettres il est de bon ton d'employer des jolis mots comme truchement). Bravo à ces deux confrères méritants qui honorent notre profession (un petit coup de trompette un peu convenu s'impose également).

Salut l'artiste !

Jean-Paul Brousse vient de nous quitter prématurément. Cet avocat réputé, spécialiste du droit de la construction, venait jouer dans le groupe de Denis Ameil les soirs de nos assemblées générales. La musique et l'amitié étaient ses deux passions.

"Avant d'être en basoche il courrait les balloches et usait de son droit à plaider au comptoir la cause d'un grand vin, la vertu d'un polar."

"Il nous donnait surtout son grand cœur en musique rocaillant dans les nuits la chaleur de sa voix Il chassait la bêtise d'un rire magnifique en réconciliant le jazz et la java"

Christian Valmory



Photo : Daigren Insaureau / Ville de Clermont.

L'espace
Neyron
à Clermont-
Ferrand.

10 ans pour l'habitat

Parmi 168 opérations lancées en dix ans, par l'Opac du Puy-de-Dôme, dans le domaine du logement locatif, trois d'entre elles viennent de recevoir un prix, principalement pour la qualité de leur architecture. Un bon point pour le logement social.

Après avoir établi une première sélection en interne, l'Opac a proposé au jury (1) 18 opérations, parmi 168, dans les domaines du neuf ou de la réhabilitation, jugées les plus intéressantes dans chacune des trois catégories du palmarès – en centre ville, à la périphérie et dans le milieu rural –, afin de montrer que "le logement social peut produire un habitat de qualité, parfois précurseur dans certains domaines" et "qu'un partenariat efficace entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, les bureaux d'études et les entreprises représente la condition nécessaire et indispensable pour la réussite du projet".

Concernant l'avis des habitants, l'Office a mené une enquête de satisfaction auprès de ses locataires, qui portait principalement sur les services offerts par l'Opac mais aussi sur le logement lui-même.

Pour plus de 80 % d'entre eux, l'organisme "propose des logements de qualité à un bon prix. 88 % des locataires estiment être globalement satisfaits de leur logement et du montant du loyer sans les charges". Ces résultats sont plutôt encourageants pour l'Office et cohérents avec les conclusions formulées par sa direction du patrimoine, qui remarque "un taux de rotation faible voire inexistant dans certains immeubles". Certains locataires, constate l'étude, "engagent même des travaux importants dans leur logement, alors qu'il est en location, et apprécient d'habiter une résidence moderne, confortable, bien située, à laquelle les espaces extérieurs de qualité donnent une image valorisante".

Quels projets ont finalement été primés ? Pour "l'habitat urbain", le prix revient au réaménagement de l'Espace Neyron, à Clermont-Ferrand, confié aux architectes Francine et René Imholz, Muriel Cros, Anne Foury et à l'agence Sycomore. Pour "l'habitat intermédiaire et les zones d'aménagement concerté", le projet des Toulaits, à Courmon d'Auvergne, mené par l'agence Sextant Architecture, obtient le premier prix. Et dans le cadre de "l'habitat rural", le jury a retenu le programme de logements, à Estandeuil, conçu par l'agence d'architectes le Compas dans l'œil. À l'issue de la remise des prix, le 26 novembre dernier, les architectes Jean-Paul Lanquette et Michel Astier ont parlé de "l'intégration du logement neuf dans un quartier ancien", un des thèmes évoqués au cours des réunions du jury.

(1) Le jury était composé de représentants de l'Ordre des architectes, en l'occurrence Jean-Paul Lanquette, président régional, Claude Berger et Vincent Rivoire, membres du Bureau de l'Ordre, du directeur de l'Ecole d'Architecture, du CAUE, de la Fédération du Bâtiment, de la DDE/DRE, des communes ou communautés de communes concernées pour chaque catégorie, des locataires, du personnel et du conseil d'administration de l'Opac, de la Caisse des Dépôts et Consignations, ainsi que d'un photographe, Christophe Camus, qui travaille notamment pour la revue, et de deux journalistes.

Quali-Archi-Auvergne

Objectif : la certification en 2005

En 2000, l'Ordre proposait aux 500 architectes auvergnats d'envisager une formation en vue d'une certification Qualité. C'est ainsi que se constituait l'association Quali-Archi-Auvergne : une douzaine d'agences se regroupèrent pour un travail commun de préparation à la certification ISO 9001. Après plusieurs mois, celle-ci est apparue très lourde et inadaptée pour les structures des agences concernées, qui ont recherché une procédure plus conforme au métier d'architecte. Il a finalement été décidé d'opter pour la certification M. Pro, d'un coût d'ailleurs moins élevé que celui de la certification ISO 9001, au moment de la certification elle-même mais aussi lors des audits réguliers successifs. Les participants au stage actuel, animé par Jacques Allier, installé en Franche-Comté, un des tout premiers architectes certifiés de France, y auront finalement consacré une dizaine de week-ends (vendredis-samedis). Très satisfaits de cette seconde tentative, ils envisagent d'ailleurs de prolonger ces rencontres de travail pour des échanges d'expériences, au-delà de l'obtention de la certification M. Pro prévue pour la plupart au cours de l'année 2005. Les personnes intéressées par cette initiative peuvent s'adresser à l'Ordre.

Francine Imholz nommée à l'Académie d'Architecture

Francine Imholz-Levrey a été nommée au mois d'octobre membre correspondant de l'Académie d'Architecture. Fondée en 1840 sous le nom de Société centrale des Architectes, l'Académie a pour buts la promotion de la qualité de l'architecture et de l'aménagement de l'espace, ainsi que l'encouragement à leur enseignement, et ce par diverses actions : conservation d'archives, conférences et débats, publications, attribution de médailles et récompenses... Avec 120 membres titulaires et 200 membres correspondants, l'Académie a vocation à représenter l'architecture et l'ensemble de la profession ; son président Aymeric Zublena a ainsi souhaité rajeunir et féminiser cette assemblée, d'où la nomination de cinq femmes lors du dernier renouvellement des membres correspondants. Après avoir été une des premières femmes au sein de la MIQCP*, notre confrère installée à Trevol (Allier) est ainsi à nouveau distinguée, à la fois en tant qu'architecte et que représentante des femmes, de plus en plus présentes dans notre profession.

* Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques.

Les architectes d'Auvergne au salon des maires

Les architectes étaient présents au salon des maires et des collectivités locales qui s'est tenu à la Porte de Versailles du 16 au 18 novembre. Les vingt mètres carrés du petit stand du Conseil National étaient bien modestes, implantés entre ceux des grandes institutions parlementaires et bancaires. Modeste mais efficace dans ses contacts avec les élus locaux, que l'architecture et les architectes ne laissent pas indifférents. Ces trois journées ont donné lieu à quelques débats passionnés... Berger, Bouesnard et Lanquette sont allés prêter main forte pour tenir la boutique avec quelques numéros de notre revue qui se sont arrachés.

Frédéric Bouesnard,
architecte, et l'hôtesse
de l'Ordre à pied d'œuvre.



Nous

CRÉATEURS DE PROJETS



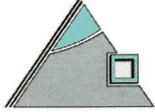


Vous

METTEURS EN SCÈNE D'ESPACES DE VIE




Partenaires pour l'amélioration du cadre de vie



OPAC

DU PUY-DE-DÔME
ET DU MASSIF CENTRAL

32 rue de Blanzat • 63 000 Clermont-Ferrand • 04 73 41 16 16
www.opac-puydedome.fr

GROUPE LOUIS GENESTE





SA Louis Geneste

Bâtiment - Restauration
Couverture - Zinguerie

30, rue Gutenberg
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 50 70
Fax 04 73 98 50 79

S.A.R.L. TIXIER

Bâtiment
Maçonnerie - Béton armé

6 bis, avenue Victor-Cohalion
63160 Billom
Tél. 04 73 68 91 65
Fax 04 73 68 91 64



Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Le dépôt du tramway donne une image de *haute technologie*

Avec le nouveau dépôt du tramway, conçu par l'agence Douat-Harland et Associés, nous sommes loin d'une conception purement fonctionnelle d'un bâtiment industriel réduit à un simple hangar. L'exigence de qualité architecturale, soulignée par le maire de Clermont, également président du Syndicat mixte des transports en commun et maître d'ouvrage, s'inscrit dans un mouvement général pour lequel l'architecture industrielle constitue l'image de marque

des sociétés. Le dépôt pouvait d'autant moins échapper à cette règle : outil de transport, le tram est aussi un vecteur d'image et un instrument de renouvellement urbain. Cet équipement, dont la livraison est prévue à la fin du mois de novembre 2005, abritera des ateliers pour la maintenance des 20 rames de tram ainsi qu'un bâtiment administratif où sera installé, notamment, le poste de commande centralisé.

Le site, qui s'étend sur 5,6 hectares, dont 11 000 mètres carrés pour la

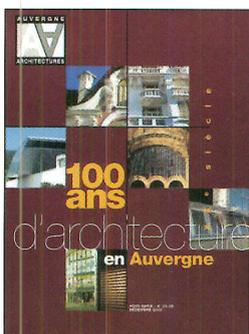
surface des bâtiments, accueillera par ailleurs des parkings et un centre de maintenance légère pour 45 bus. À la manière d'un signal, le hall de maintenance prendra l'allure d'un "vaisseau" surmonté de grands mats à haubans qui portent la toiture, afin de rappeler les tribunes du stade Gabriel Montpied, tout proche, et pour trouver une cohérence avec les gabarits des immeubles voisins. Avec ses matériaux et ses transparences, le bâtiment administratif renvoie, quant à lui,

une image de haute technologie mais aussi de respect de l'environnement. Le toit du dépôt de tramway sera d'ailleurs équipé en capteurs photovoltaïques dont la superficie totale pourrait atteindre 1 500 mètres carrés, avec une production électrique équivalente à la consommation d'une rame de tramway. Cette démarche HQE traduit le "souci permanent de développement durable" du maître d'ouvrage.



À la manière d'un signal, le hall de maintenance prendra l'allure d'un "vaisseau" surmonté de grands mats à haubans qui portent la toiture.

"Cent ans d'architecture" à travers l'Auvergne...



Depuis leur première apparition en 2001 à Clermont-Ferrand, les trente-neuf panneaux de l'exposition "Cent ans d'architecture en Auvergne" ont été présentés seize fois au public, dont une journée au Sénat en janvier 2003. Douze autres communes ont accueilli cette expo issue du numéro

spécial d'Auvergne Architectures (n° double 24-25) : Ambert, Royat, La Bourboule, Montluçon, Moulins, Aurillac, Massiac, Saint-Flour, Brioude, le Puy-en-Velay, ainsi que Saint-Hilaire-la-Croix (Puy-de-Dôme), l'été dernier, et Pont-du-Château, lors des dernières Journées du Patrimoine. On peut supposer que les six sous-préfectures de la région qui ne l'ont pas encore reçue sont autant d'étapes potentielles pour cette exposition, qui a manifestement répondu à une attente du grand public pour une meilleure connaissance du patrimoine régional. Les personnes intéressées peuvent contacter l'Ordre des architectes (Sylvie Soulas).

"Habiter d'autres lieux" : une expo à dispo

L'exposition "Habiter d'autres lieux" a été réalisée par l'Union régionale des CAUE d'Auvergne sur le thème "Comment transformer du tertiaire en logement" (voir Auvergne Architectures n° 34). Elle est disponible pour les communes ou communautés de communes qui souhaitent la présenter sur leur territoire. Le prêt est gratuit, seul le transport des 19 panneaux en couleurs étant à la charge des collectivités intéressées. Auparavant, un CD peut être adressé pour visionnage et information.

Contact : CAUE du Puy-de-Dôme, tél. 04 73 42 21 20



Un bas-relief au Sémaphore

Depuis l'été 2004, un bas-relief de céramique orne un mur du hall du Sémaphore, la salle de spectacles de Cébazat (Puy-de-Dôme). Il a été réalisé par Jean-Louis Pierron, artiste et enseignant, sélectionné parmi deux candidats par les élus municipaux de Cébazat, financeurs uniques de l'opération. L'espace qu'il occupe, entre les deux entrées, était dès l'origine réservé à une œuvre, même si celle-ci n'avait donc pas été conçue en même temps que le bâtiment lui-même. Le programme était



assez libre : de la couleur, du relief et une référence claire au spectacle vivant, raison d'être des lieux conçus par les architectes Georges Gardize, François et Christine Descœur. Pour le concrétiser : une tonne de terre, 300 chevilles, 60 cuissons et... un an de travail.

Le dernier cinéma indépendant du centre Clermontois est menacé de démolition.

Son emplacement garanti à l'œuvre de Pierron de nombreux visiteurs.



Photo : Christophe Camus.

Cinéma Le Paris : un avenir incertain

Qu'advient-il du Paris ? Le dernier cinéma indépendant du centre ville clermontois doit être démoli pour réaliser la seconde tranche de l'opération de restructuration du Carré Jaude. Pour la société Eiffage Immobilier, qui a repris le projet de promotion lancé par la CGPS en 1994, "il est prévu de mettre en place un cinéma de 1000 places sur le site du Carré Jaude II." Eric Piera, qui dirige l'établissement autour duquel s'est constituée l'association de défense Et Vogue le Paris (1), n'a reçu ni proposition ni information sur le sujet : "Je sais simplement qu'il existe une volonté des élus locaux de conserver une activité du Paris face au monopole de Ciné-Alpes. Mais il est hors de question de cesser notre activité pendant un chantier de plusieurs années..." Le bâtiment du Paris comprend encore des éléments de la structure en béton armé de l'ancien Eden Concert Théâtre, construit en 1891 à l'emplacement du Théâtre des Variétés, victime d'un incendie. L'Eden fut le haut lieu clermontois du théâtre et du music-hall, faisant une petite place au 7^e art avant de devenir un véritable cinéma sous les noms successifs du Familia, du Rialto, puis du Paris en septembre 1942 ; son ancienne façade mauresque (visible dans le hall) fut remplacée en 1944-45 par l'actuelle, signée de Valentin Vigneron et restaurée en 2002.

Contact : e-mail etvogueleparis@wanadoo.fr, tél. 06 77 61 53 45.

Vichy (Allier) Premières rencontres du patrimoine architectural et thermal

Réunissant architectes, urbanistes, maires, conseils régionaux et généraux ainsi que les acteurs du thermalisme et du tourisme des villes d'eaux, les 1^{ères} Rencontres nationales sur l'architecture et le patrimoine des villes d'eaux, qui se sont tenues au Palais des congrès de Vichy, le 22 octobre dernier, ont permis d'évaluer et de démontrer les fortes potentialités de valorisation du patrimoine thermal français (1).

Elles ont mis également en exergue les réalisations et les projets urbains les plus significatifs des villes d'eau à travers quatre volets : restauration / restructuration, reconversion des friches thermales, interprétation contemporaine et rénovation urbaine. Les congressistes ont étudié différents projets dont ceux de Royat, Vichy et Chaudes-Aigues, ainsi que des exemples européens.

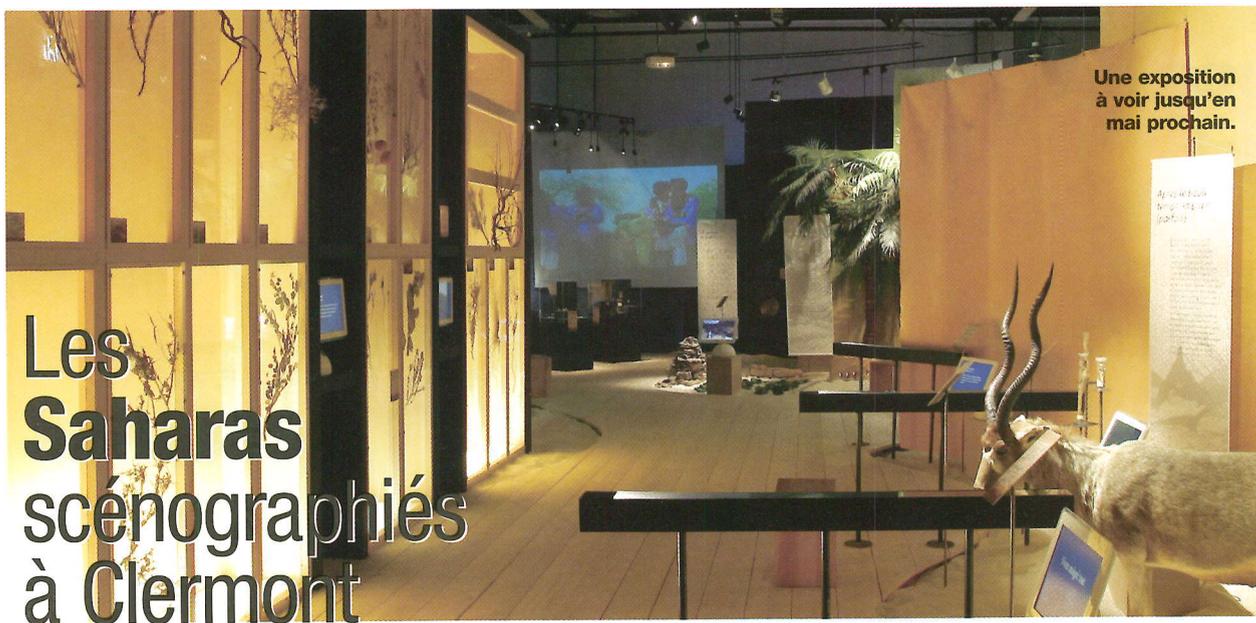


Photo : Christophe Camus.

Les Saharas scénographiés à Clermont

Catherine Haas et Antoine Canet ont créé la nouvelle scénographie de "Saharas d'Algérie, les paradis inattendus", une exposition venue du Musée de l'Homme : à partir d'objets et d'animaux naturalisés, les décors ont été entièrement refaits. Depuis quinze ans, ces architectes de l'agence Sextant (Clermont-Ferrand) poursuivent avec la Maison de l'Innovation, où l'exposition se tient jusqu'au 31 mai 2005, une collaboration "plus libre et détachée des

contraintes techniques que l'architecture habituelle", selon Catherine Haas. Plus rapide également : cinq à six mois au total pour la mise au point de cette expo, après celles sur les Etrusques, les campagnes, l'enfance, les couleurs...

Maison de l'Innovation, centre Georges-Couthon, 23 place Delille, 63000 Clermont-Ferrand tél. 04 73 98 15 80.

(1) Ces Rencontres ont été organisées à l'initiative du ministère de la Culture, en partenariat avec le Conseil régional d'Auvergne, de la Ville de Vichy et de l'Association nationale des maires de communes rurales.

Prix Grand public de l'architecture 2004

Les lauréats en Auvergne



réats. Un jury national, présidé cette année par le créateur de haute couture Jean-Paul Gaultier, désignera ultérieurement les lauréats nationaux.

Les réalisations et maîtres d'œuvre primés en Auvergne ont été présentés le 2 novembre à la DRAC Auvergne par Philippe-Georges Richard, directeur régional des affaires culturelles, et Benoît Bavouset, conseiller en architecture. Il s'agit de l'agence X-éo Architectes (Michaël Lemonnier et Sylvie Grally, Clermont et Riom) pour la réhabilitation-extension d'une maison particulière à Langeac (Haute-Loire), dans la catégorie Maison individuelle (photo ci-dessus) ; de Patrick Léaud, architecte à Clermont, pour la résidence Morny, à Clermont (maître d'ouvrage : SCIC Habitat Auvergne et Bourbonnais), dans la catégorie Logement collectif ; de CRR Architectes asso-

ciés (Hervé Charletty, Jean-Pierre Rambourdin, Vincent Rivoire, à Clermont), pour le stade Jean-Pellez, à Aubière (maître d'ouvrage : Clermont Communauté), dans la catégorie Aménagement urbain et structurant ; et du scénographe clermontois Rémi Bourdier, pour

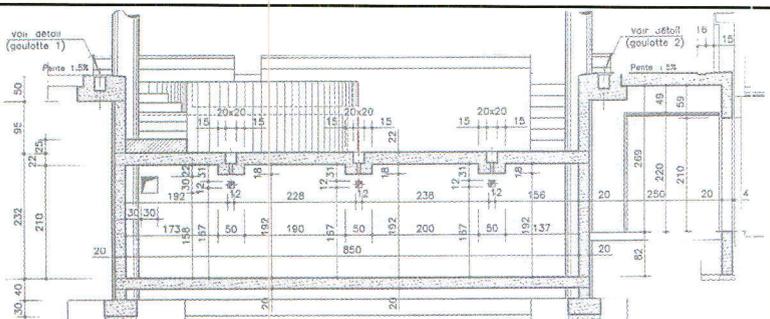
l'exposition "Entre chien et loup" visible au musée Mandet de Riom (maître d'ouvrage : Riom Communauté) dans la catégorie Habitat éphémère.

La deuxième édition du Prix Grand Public de l'Architecture, organisé par le ministère de la Culture (direction de l'Architecture et du Patrimoine), a vu 55 000 personnes voter sur Internet (www.aimerlarchi.culture.fr) pour désigner dans chaque région quatre lau-

Un nouveau bâtiment au CHU clermontois

Pour mener à bien le désamiantage du CHU Gabriel-Montpied, à Clermont-Ferrand, un nouveau bâtiment va être construit en 2006-2007 à l'emplacement du Centre de Transfusion Sanguine. Il hébergera des services d'hospitalisation (environ 180 lits), à titre transitoire pendant les opérations "à

tiroirs" qui accompagnent le désamiantage, puis de manière plus définitive au terme de la restructuration d'ensemble du CHU. Un concours d'architecture et d'ingénierie vient d'être lancé. À terme, le site Saint-Jacques disposera d'environ 10 000 m² de surfaces supplémentaires.



CENTRE ETUDE SARL

COUPE SUIVANT L.L.

VASSON Michel

Ingénieur Conseil

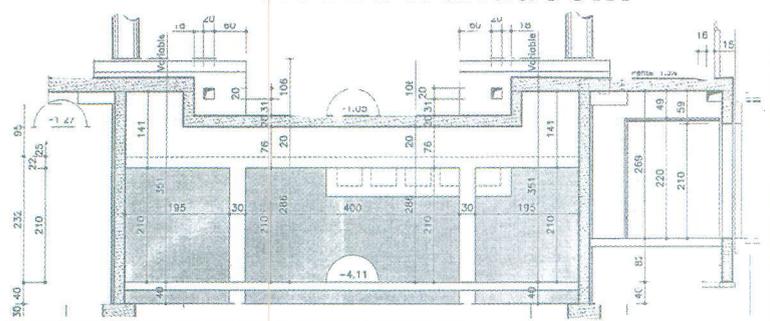
10, rue Bardoux

63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 14 61 80

Télécopie : 04 73 14 61 70

E.mail : be.vasson@wanadoo.fr



PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES



Architecte Claude Gaillard/Logements OPAC

REPORTAGES / PHOTOTHEQUE

CHRISTOPHE CAMUS

Clermont-Ferrand / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41
www.GrandAngle.net - camus.c@wanadoo.fr

Cusset (Allier)

Le nouveau visage

du lycée de Presles

Dès 2005, le lycée de Presles entamera sa métamorphose, au lendemain de son quarantième anniversaire. Les structures actuelles seront conservées, mais tout le reste sera transformé et trois nouveaux bâtiments seront construits dont une salle polyvalente.



Les quelque 2 000 lycéens de Presles ne savent plus, aujourd'hui, pourquoi les bâtiments dans lesquels ils étudient portent les lettres "G" ou "F". Pas plus que les 450 élèves du lycée Albert-Londres ne s'interrogent sur l'âge des arbres du parc. En septembre 1963, à la limite de Vichy et Cusset, les premiers lycéens de Presles découvrent un curieux paysage. Sur 17 hectares arides ont poussé des allées aux contours sinueux, une poignée de bâtiments aux parements de bois et des arbres encore frêles. "L'architecte en chef du gouvernement" André Chatelin, ancien Prix de Rome, a signé les plans de cette vaste cité scolaire conçue sur le modèle des campus américains.

garçons) toujours utilisé, bien que la mixité soit appliquée depuis longtemps dans les couloirs comme dans les salles. Depuis cette époque, les pratiques ont évolué mais les bâtiments sont restés les mêmes. Jusqu'à la rénovation du plus grand établissement de l'Académie, qui doit être lancée à partir de 2005. Un programme considérable de près de 28 millions d'euros, qui comprend la transformation de 40 000 mètres carrés de locaux et la construction de trois nouveaux bâtiments sur 3 500 mètres carrés.

Changer "l'image architecturale"

Les grandes lignes ? Un changement radical de "l'image architec-

les rendant indépendants du système de cloisons. Il en est de même des cloisons, elles-aussi indépendantes de la structure, notent les architectes. Concernant le parc, leur intervention porte essentiellement sur les aménagements de l'entrée principale, autour du restaurant, où des plantations nouvelles sont envisagées.

Mais la métamorphose ne s'arrête pas là. Trois nouveaux bâtiments doivent être construits, dont une salle polyvalente située vers la nouvelle entrée, offrant une vue exceptionnelle sur le parc. Les architectes ont souhaité une ambiance chaleureuse, en prévoyant un parquet en chêne et des murs en bois clair. À l'extérieur, le portique est

neuve tandis que l'intendance prend place dans un ancien bâtiment.

La cité scolaire s'inscrit dans un site marqué par les variations du sol, qui permettent une vue sur les coteaux environnants. "Aujourd'hui, la richesse du parc incite à proposer, pour les bâtiments neufs, une architecture épurée qui dialogue avec la végétation et à donner aux anciens locaux un aspect de légèreté et de transparence plus prononcé, leurs façades jouant avec les reflets du ciel et des arbres, écrivent les architectes. Plusieurs types de panneaux ont été adaptés aux différents usages des salles – enseignement, centre de documentation et d'information,

actualité



Il faut remonter à 1953 pour découvrir les premiers projets, lorsque l'Éducation nationale souhaitait ouvrir un "lycée mixte inter-colonial". Mais dans le projet final, les colonies ont disparu et la mixité est restée. Les filles du lycée des Célestins, les garçons de Jules Ferry et les classes mixtes du lycée de Cusset ont été regroupés sur le site. D'où le nom des bâtiments ("F" pour les filles et "G" pour les

turelle" de la cité scolaire. La qualité de l'héritage le permet, sans restriction. Toutes les transformations imposées par le programme, pour élever facilement le niveau de confort aux standards actuels, intégrer les nouvelles réglementations et assurer une meilleure relation avec la lumière naturelle, peuvent être envisagées sans difficulté, grâce surtout au système constructif, qui limite les points d'appui,

Les architectes ont proposé une architecture épurée qui dialogue avec le parc, donnant aux anciens locaux un aspect de légèreté et de transparence.

revêtu de dalles de calcaire et la salle polyvalente de lave de Volvic polie. Le futur restaurant s'ouvre, lui aussi, sur le parc, par des façades largement vitrées, et profite au maximum de l'éclairage naturel. Dernier élément, la nouvelle Administration, à la jonction de l'entrée principale et de celle des élèves. Divisés en deux parties, les locaux de l'Administration proprement dite sont situés dans une construction

archives – offrant ainsi une diversité colorée. Ils évitent toute monotonie et participent à l'identification des bâtiments".

Maître d'ouvrage :

Conseil régional d'Auvergne

Architectes :

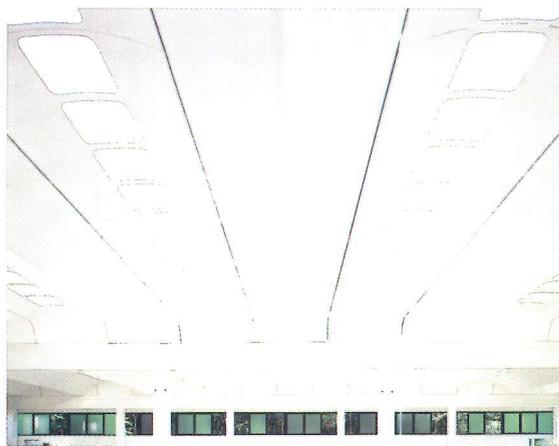
René Dottelonde et Associés / Claude Gaillard

Bâtiments d'activités en béton

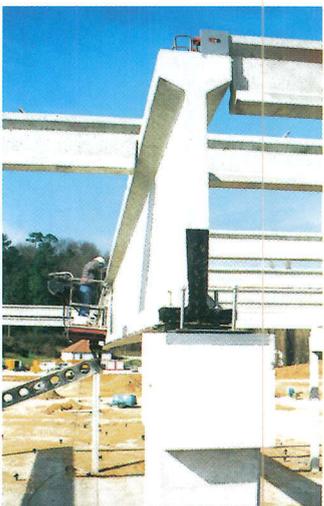
La sécurité en plus

Le séminaire Bétons, bâtiments d'activités et sécurité, organisé le 27 octobre à Clermont par le Centre d'information sur le ciment et ses applications (CIMBETON), a permis à la centaine de participants d'explorer les atouts et les perspectives de ce matériau trop souvent mal connu en France, notamment par rapport à ses proches voisins – l'Espagne, la Suisse, et surtout l'Italie. Mais les choses changent...

On note une progression sensible de la part de marché du béton dans le bâtiment industriel", signale Eric Bourdais-Massenet, directeur général de l'Association française des fabricants de charpentes en béton (ACOB). A partir d'une surface-seuil de 5 000 m² utiles, et surtout avec des grandes portées (elles peuvent atteindre 50 mètres), la solution béton est tout à fait compétitive. Plusieurs raisons à cela, la première étant la sécurité, tant du point de vue de la protection des biens et de l'environnement que de celui de la tenue au feu.

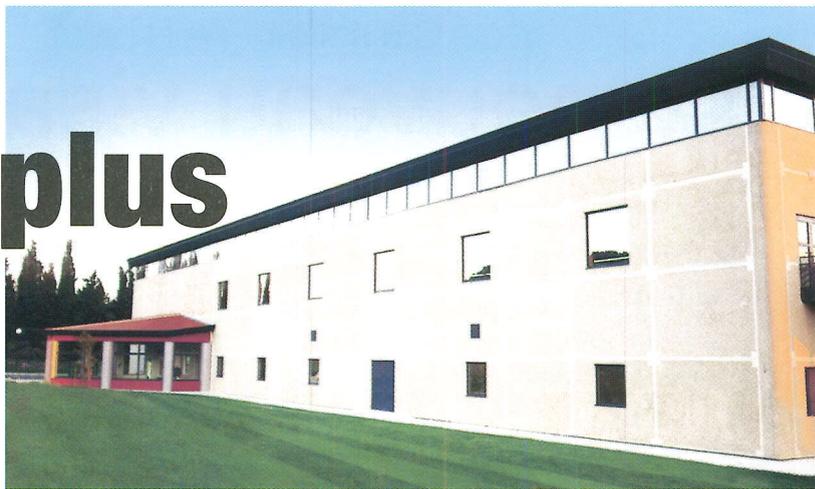


La solidité inhérente à la façade en béton en fait à l'évidence un rempart très efficace contre les risques d'effraction. Quant à la résistance aux incendies, c'est un atout à facettes multiples, d'abord à l'intérieur du bâtiment où un compartimentage bien conçu permet de limiter fortement les dangers encourus lors de sinistres – dangers physiques mais aussi économiques : le feu amène un tiers des entreprises qui en sont victimes à ralentir ou stopper leur activité. En façade, le matériau est encore plus intéressant car il constitue de surcroît un écran thermique qui autorise une



Béton et environnement

Recyclable à 100 % (par broyage et réemploi), le béton répond également aux préoccupations environnementales par ses qualités de grande résistance à la corrosion sous toutes ses formes – nettoyages puissants et fréquents, pollutions diverses –, qui contribuent pour une bonne part à sa pérennité et à son vieillissement très lent. C'est pourquoi la solution béton rencontre un succès croissant dans les constructions des secteurs agricole et agro-alimentaire. Par ailleurs, la technique d'intégration des descentes d'eaux pluviales au sein des poteaux supprime les risques de détérioration (par les chariots élévateurs ou autres engins) et donc de dégâts des eaux et de dissémination des produits stockés.



réduction de la distance d'éloignement des bâtiments voisins. Dans des secteurs enclavés, comme dans les zones industrielles ou classées à risques, cet avantage se traduit par une économie conséquente sur les coûts du foncier, qui peut s'élever jusqu'à 50 %. Ces points forts en matière de sécurité contribuent à augmenter la valeur patrimoniale globale du bâtiment d'activités en béton, dont la durée de vie excède largement les 50 ans. Nombreux sont les entrepreneurs sensibles à cet argument, dans la mesure où un bâtiment peut aujourd'hui évoluer et changer d'usage : mieux vaut alors que sa stabilité au feu soit déjà acquise...

Choix esthétiques

Cette notion de patrimoine bâti évoque naturellement celle de la qualité architecturale, et là aussi le béton "marque des points". "Même sur un bâtiment aux volumes très simples, ce matériau offre à l'architecte beaucoup d'opportunités pour définir une forme",

explique Eric Bourdais-Massenet : "Sablé, poli ou retardé, le béton architectonique peut également être traité dans une large gamme de couleurs." On est bien loin du béton-tristesse... Serge Horvath, de CIMBETON, renchérit : "On voit souvent des mariages heu-



reux avec d'autres matériaux". En terme d'image, voire de culture d'entreprise, la plus-value architecturale est aujourd'hui de plus en plus appréciée, autant des clients que des salariés. L'ACOB mène d'ailleurs une action d'information et d'aide aux architectes dès le stade de la conception des projets, notamment pour les chiffrages estimatifs des coûts, les calculs au feu et les techniques de mise en œuvre, par les divers modes de préfabrication, le coulage sur place... CIMBETON, pour sa part, organise tous les deux ans un concours ouvert aux écoles d'architectes et d'ingénieurs sur des thèmes d'actualité : les ponts, les entrées de ville, les bâtiments d'habitation... L'édition 2005 portera sur les immeubles de grande hauteur. Le béton n'a pas fini d'intéresser les architectes...



ACOB

39, avenue Aristide Briand - 92120 Montrouge
tél. 01 55 58 16 25 - fax 01 55 58 16 26
e-mail : acob@acob.net - site Internet : www.acob.net

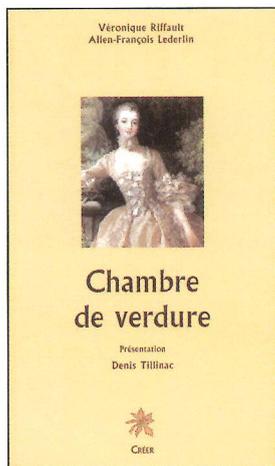
CIMBETON

7, place de la Défense - 92974 Paris-la-Défense CEDEX
tél. 01 55 23 01 00 - fax 01 55 23 01 10
e-mail : centrinfo@cimbeton.net - site Internet : www.infociments.fr

Les leçons d'un jardin exceptionnel

Renouant avec l'art épistolaire du Grand Siècle, Véronique Riffault et Allen-François Lederlin racontent, en vingt-deux tableaux, l'histoire

d'une jeune femme, qui décide la création du jardin de Cordès, près de Clermont, attribué à André Le Nôtre ou à son atelier. L'histoire aussi d'une relation entre un maître d'ouvrage et un grand jardinier... à la fin du XVII^e siècle. Entretien avec Allen-François Lederlin, architecte, responsable de l'urbanisme à la Ville de Clermont.



Auvergne Architectures : Pourquoi avez-vous choisi le jardin de Cordès comme thème central de votre livre ?

Allen-François Lederlin : Sa découverte, en 1997, fut un véritable éblouissement. C'est un jardin merveilleux. À l'époque, nous n'avions pas besoin de permis de construire. Il représente à la fois une demeure à ciel ouvert avant d'être un tapis végétal, un volume plus qu'une surface, que lui donne les charmilles entourant chaque parterre, un labyrinthe plus qu'une composition, un mystère plus qu'une certitude, une invention plus qu'une reproduction. Pour toutes ces raisons, le jardin de Cordès m'a fasciné par sa singularité.

Il est étonnant de trouver un jardin, une "chambre de verdure" dans cette région plutôt rude. On accède à Cordès par une allée de tilleuls, véritable chemin initiatique qui mène à ce petit paradis. Le jardin est un art qui s'apparente beaucoup à l'architecture, sans doute plus modeste, moins pérenne mais plus subtil. Pendant

une grande partie du siècle dernier, l'art des jardins a subi une éclipse importante, mais la tendance est en train de s'inverser.

A.A. : Un livre écrit en duo...

A.-F. L. : C'est impossible d'écrire à deux. Voilà pourquoi le livre est composé de vingt-deux tableaux.

L'histoire

À la fin du XVII^e siècle, au moment de sa création, le jardin de Cordès n'est ni un roman de terroir, ni un roman historique. "Derrière la création de tout beau jardin, il y a une personnalité forte", confient les auteurs. Sorti de leur imagination et non d'une histoire authentique, ce roman nous amène au cœur de la création de ce jardin, inspiré par la femme d'un aristocrate de la région.

L'ouvrage retrace l'histoire de Bérénice, jeune femme cultivée et raffinée aimant les belles lettres. D'origine parisienne, l'héroïne vient de prendre pour époux Yves-Louis de Tourzel, marquis d'Allègre et seigneur de Cordès. Il va lui faire découvrir ses chères terres d'Auvergne. Bérénice entreprend alors de participer à la conception des jardins du château de Cordès, près d'Orival, attribués à un disciple de Le Nôtre.

"Chambre de verdure nous parachute dans le Grand Siècle. Les familiers de Madame de La Fayette ou de la marquise de Sévigné ne seront pas tout à fait dépaysés dans ce coin enchanté d'Auvergne qui fournit les extérieurs de cette charmante histoire", écrit Denis Tillinac, dans sa préface. Elle est servie par un style alerte et vivant, qui use astucieusement de l'imparfait. Cette écriture à deux plumes est aussi savoureuse qu'originale".

Le jardin de Cordès.



Nous avons construit les différentes parties en progressant en parallèle. Il n'y a pas de table des matières, mais une galerie de sentiments. Le récit se rapproche plutôt d'un journal intime.

A.A. : En quoi ce livre peut-il intéresser les architectes ?

A.-F. L. : Parce que l'on assiste à la rencontre de deux personnes exceptionnelles, indispensables à la création d'un jardin, un commanditaire et un jardinier, Louis XIV et Le Nôtre pour les jardins de Versailles, Fouquet et encore Le Nôtre pour ceux de Vaux le Vicomte. Nous savons que la commande de ce jardin a été passée en 1694 par le maréchal d'Allègre à Le Nôtre ou à son atelier. Ensuite, nous avons imaginé l'histoire entre cette jeune aristocrate qu'il vient d'épouser et le plus grand jardinier de l'époque.

Elle possède une culture des jardins héritée de son grand père. L'élève de Le Nôtre va lui expliquer les recettes de son maître. Mais elle ne veut pas d'un jardin comme celui de Vaux le Vicomte, qui res-

A.A. : Existait-il déjà des règles ?

A.-F. L. : Non. Mais la mode, à cette époque, devenait aussi pesante que les règlements actuels. Aujourd'hui, les règles traduisent les modes de pensée d'une certaine élite : les intellectuels qui écrivent sur la ville, les urbanistes qui essaient de traduire ce discours sous forme de règles et les élus qui les entérinent. Pourquoi ces règles ? À l'époque, c'était le lot de quelques privilégiés et, maintenant, c'est le respect de la liberté individuelle. Mais les chefs-d'œuvre que nous connaissons n'auraient sans doute pas supportés ces règles. Nous abordons là l'éternelle question de l'article 11 du plan d'occupation des sols sur la qualité architecturale. Comme l'ensemble des architectes, je suis persuadé que cet article devrait être pratiquement vide. La qualité ne se réglemente pas. Mais, il faut quand même des garde-fous, car on ne s'adresse plus assez aux architectes. Ceux-ci, sont obligés, parfois, de subir les pressions du maître d'ouvrage, limitant ainsi leur liberté de création.



Les auteurs

Véronique Riffault, diplômée de Sciences politiques, prend le parti de voir la vie sous un angle plus artistique. Persuadée, comme Chateaubriand, de l'ennui profond que l'on cause aux autres en parlant de soi, elle préfère se réfugier dans l'écriture, "un délicieux jardin, joyeux et parfumé. Une manière personnelle de questionner et de palper la réalité. Un subterfuge pour essayer d'autres vies tout en devenant davantage soi-même".

Allen-François Lederlin, après des études d'architecture, se passionne pour l'archéologie musicale, qui se chante sur des instruments inventés il y a plus d'un demi-millénaire. Et pour les jardins, qui l'incitent à la même contemplation, "prétexte au repli intérieur, échappatoire à une épuisante suractivité urbaine." Ce livre est une manière de signifier à ses amis clermontois combien il est attaché à leur terre.

(*) *Chambre de verdure* Éditions Créer, 15 €.

ASSÈCHEMENT DES MURS Sans Travaux

Murs humides, salpêtre, odeur de moisi,
vous n'êtes plus obligés de vivre avec !

Si vous envisagez de rénover un bâtiment ancien, la
pérennité des travaux réalisés dépend de l'exactitude
du diagnostic humidité.

Ne vous privez pas de notre savoir-faire en nous
demandant un diagnostic complet.

Notre démarche qualité, un accompagnement
à tous les stades de l'assèchement

Le diagnostic :

C'est une étude en deux phases de l'intégralité du
bâtiment et de ses différents problèmes d'humidité.

- Une étude visuelle de l'extérieur et de l'intérieur
du bâtiment détaillée par façade et pièce avec un
constat de l'existant, de l'état des murs.
- Une série de mesures à l'aide de notre laboratoire
mobile dont :
 - Le taux d'humidité normal des matériaux dans
une zone saine.
 - Le taux d'humidité en profondeur dans les
zones dégradées.
 - La température et l'hygrométrie intérieure et
extérieure.
 - L'analyse des sels minéraux présents dans les
murs.
 - Le constat de la charge électrique des murs
humides.



Notre proposition :

Véritable dossier technique, notre proposition comprend :

- Un compte rendu complet et précis des observations
et mesures réalisées.
- Des préconisations pour l'assèchement et les travaux
de restauration.
- Un devis adapté à votre bâtiment et vos problèmes
d'humidité.
- Une garantie de résultat.

La pose du procédé mur-tronic :

Le technicien mur-tronic réalisera l'installation sans
travaux sur vos murs, vous évitant ainsi toute nuisance
et cela dans le strict respect du cahier des charges Qua-
liconsult.

Le suivi de l'assèchement :

Notre service technique vous assiste durant l'assèchement
mais également pour vos travaux de remise en état.

- Une nouvelle série de mesures à l'aide de notre
laboratoire mobile.
- Un compte rendu détaillé de l'évolution de
l'assèchement.
- Une assistance auprès de vos différents intervenants
pour la réfection des zones dégradées par l'humidité
ou chargées en sels minéraux.

mur-tronic, le procédé efficace traitant
définitivement les remontées capillaires

Les remontées capillaires :

- C'est une migration permanente de vapeur depuis
le sous-sol 24 heures sur 24 - 365 jours par an.
- Elles s'effectuent au niveau des bas de murs de
l'ensemble du bâtiment, murs de façades, murs de
refend, cloisons, sol intérieur et extérieur.
- Elles se manifestent sous forme de taches sombres
d'humidité dont la limite est en forme de vague
avec des efflorescences de sels minéraux.
- Elles provoquent des dégradations comme le
d décollement des revêtements, la dégradation des
enduits, le creusement des joints.
- Elles augmentent le taux hygrométrique de l'air
dans le bâtiment et sont souvent accompagnées
d'une odeur de moisi.
- Leurs hauteurs sont variables et fonction du pouvoir
d'évaporation des matériaux. Elles peuvent atteindre
5 m de hauteur.

Le procédé mur-tronic :

Aujourd'hui, il est reconnu que le procédé mur-tronic
est la solution efficace pour stopper définitivement les
remontées capillaires. Il traite l'ensemble du bâtiment,
murs de façades, de refend et cloisons. Il permet ainsi
aux matériaux composant les murs de retrouver un taux
hygrométrique sain et d'assurer la pérennité des travaux
de rénovation.

- Une antériorité de 20 années
- De très nombreuses références vérifiables.
- Un avis favorable du bureau de contrôle Qualiconsult
n° 0712003ETN033.
- Une charte de qualité basée sur le cahier des charges
établi par le bureau de contrôle Qualiconsult.
- Une garantie de résultat.

Réseau mur-tronic Sud France

Le Centre Technique d'Assèchement :

- Il représente 45 ans d'expérience dans la restaura-
tion et rénovation de bâtiments anciens tant pour les
particuliers que pour les bâtiments publics.
- Nous apportons ce savoir-faire sur le "traitement
des problèmes d'humidité du bâti ancien" à nos
partenaires par le biais de formations permanentes
sur les différents problèmes d'humidité, leurs causes,
effets ainsi que les différentes solutions existantes.
- Dans les cas complexes, nous assurons aux quinze
techniciens du réseau une assistance technique
sur chantier ou à distance via téléphone, photos
numériques, intranet.

Le réseau d'entreprises partenaires mur-tronic :

Proche de chez vous

- Il réalise l'intégralité de notre démarche qualité,
diagnostic, préconisations, devis, installation du
procédé mur-tronic, contrôle de l'assèchement et
le suivi des travaux de remise en état des zones
dégradées.
- Vous aurez toujours un seul interlocuteur personnelle-
ment responsable de votre chantier du début à la fin.



Votre entreprise partenaire :

A.C.F.

Assèchement du Centre France

Monsieur Noël SACCHETTO

23, rue des Vergers - 63800 COURNON D'AUVERGNE

Tél. : 04 73 90 59 59 - Fax : 04 73 27 37 97 - www.mur-tronic.com

mur-tronic, une garantie de résultat prouvée.



ersonne ne peut affirmer que l'Auvergne avait oublié les équipements culturels. Ils existent, certes. Mais beaucoup les jugent encore trop modestes et pas assez personnalisés. Il manque des salles pour la musique, de vraies médiathèques, des grands musées développant des thèmes particuliers. La Maison de la musique, prévue à Montluçon, revoit ses ambitions à la baisse. Le Centre national du costume de scène, à Moulins, manque d'argent pour être terminé. Les programmes prennent souvent du retard, faute de financement. Pourtant, la région doit défendre âprement ce secteur, pour s'imposer à l'échelon national.

Une enquête
menée par
Denis Couderc
et Michel Josselin.

Mais ne soyons pas pessimistes aveuglément. L'Auvergne a pris conscience de ce retard et semble mettre les bouchées doubles, comme le montre ce dossier divisé en trois parties : les espaces scéniques, les musées et les bibliothèques. Plusieurs théâtres sont rénovés ou vont l'être, non seulement à Clermont, mais encore à Aurillac, au Puy-en-Velay. Un auditorium est prévu à Chamalières. Plusieurs médiathèques sont programmées, en particulier celle de Clermont, qui deviendra le plus grand équipement national après Paris. Tandis que la nouvelle école des Beaux arts doit ouvrir ses portes à la prochaine rentrée universitaire.

L'Auvergne développe sa culture

Bellerive-sur-Allier (Allier)

Espace socioculturel Monzière : un lieu scénique en entrée de ville

Comment concevoir un bâtiment culturel pour participer à l'image d'une commune et soutenir une dynamique socio-économique.

Ouvert en février 2001, l'espace Monzière possède bien sûr une forte dimension culturelle avec une salle polyvalente de spectacles de 470 m², dotée d'une scène de 70 m² et de vastes coulisses, qui accueille notamment la saison culturelle de la commune de Bellerive-sur-Allier (8 500 habitants). Mais il a également été conçu par l'agence Alvergnat comme l'élément fondateur d'une zone d'activités en entrée de ville, et son "visage urbain" dans un cadre de verdure est donc primordial. D'où une volumétrie qui se veut à la fois imposante et dynamique : les trois corps de bâtiment définissent une cour d'entrée tout en auvents, galerie et recoins, sur laquelle s'ouvrent de larges baies vitrées, dont l'une donne accès à une cafétéria accueillante. Le jeu des pentes et des ondulations des toitures capte le regard et dégage de loin une sensation de mouvement. Pierre agrafée, poteaux métalliques peints, charpente bois apparente derrière les vitrages en hauteur : le choix des matériaux de façade

Une "image urbaine" dans un cadre, naturel préservé.

confirme la volonté de marquer l'entrée de ville d'une image valorisante – on dirait presque "prestigieuse", si ce terme n'impliquait une certaine solennité contredite par la convivialité des lieux. Celle-ci est évidente dès l'accueil, soit par la cafétéria, soit par le très vaste hall avec lequel elle communique – 180 m² à eux deux. Avec une seconde salle modulable de 100 m², la cuisine, la régie et divers locaux techniques et de stockage, la surface utile de cet équipement approche les 1400 m².

Maître d'ouvrage :

Ville de Bellerive-sur-Allier

Architectes :

Agence d'architecture Alvergnat (Nathalie Alvergnat et Raphaël Alvergnat)

BET :

Betmi (béton), Savary (structures), Roy (fluides, électricité)

Économiste :

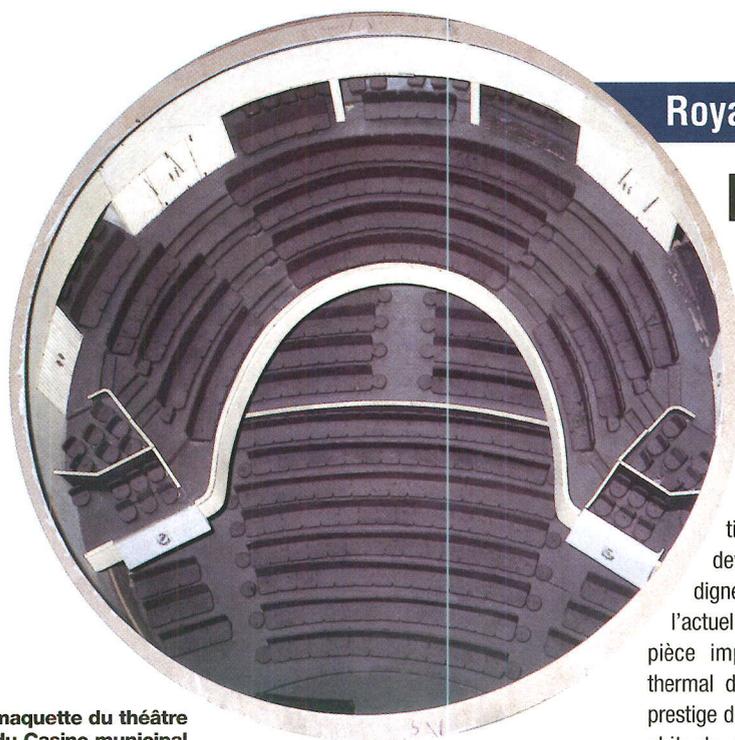
SEEC

Acousticien :

Tamer Ahiskaly

Coût des travaux :

1,24 million d'euros hors taxes.



Royat (Puy-de-Dôme)

Remise en forme pour le théâtre

Fermé en 1990, le théâtre de Royat devrait être restauré dans les années à venir. Forte de sa réputation mondaine, la ville d'eau devait posséder un théâtre digne de ce nom. Mitoyen de l'actuel casino, il constituait une pièce importante de l'urbanisme thermal de Royat et participait au prestige de la station (1). C'est l'architecte Théodore Charpentier, élève d'Henri Labrouste, qui décroche le contrat, à la fin du 19^e siècle. Spécialiste de la construction de théâtres, il applique à la lettre les préceptes de Viollet-le-

Duc en utilisant le fer et le zinc pour aérer la pierre (2).

Le bâtiment est composé d'un appareil mixte de briques rouges et jaunes, plus appropriées pour un lieu de spectacle que la sombre pierre de Volvic. Pour ce "lieu de réunion des élégances", l'architecture est délibérément clinquante dans un style Louis XIII, qui rappelle la place des Vosges à Paris. En établissant une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), la Ville entend restaurer cet ancien lieu de fête pour lui redonner son éclat d'antan. A suivre.

La maquette du théâtre du Casino municipal de Royat. Paul Jacquet et G. Guinabevt, 1957.

(1) Se reporter au dossier "Histoires d'eau" dans le numéro 7 d'Auvergne Architectures, daté de juillet 1997.
(2) Renseignements puisés dans une étude inédite de Claude Mathevet, historienne d'Art.

Scène moderne en site classé

Démarrée en avril dernier, la restructuration du théâtre du Puy-en-Velay doit s'achever pour l'ouverture de la saison 2005-2006. Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, le théâtre à l'italienne avait été fermé en 2000 par mesure de sécurité incendie.



Pour répondre à un programme lui-même issu de la convention de développement culturel (1) passée en 2002 entre l'Etat et la communauté d'agglomération (à laquelle la Ville du Puy a transféré cet équipement), le parti proposé par l'équipe de maîtrise d'œuvre est de superposer quatre espaces scéniques autonomes. Le niveau -1, après décaissement et reprise en sous-œuvre des parois aménagées en petits gradins, sera dévolu au théâtre amateur. Le hall d'accueil inclura un espace café-théâtre. Les quatre niveaux supérieurs – le parterre et les trois balcons de la grande salle à l'italienne – seront restaurés presque à

l'identique de la décoration initiale, équipés de nouveaux fauteuils (680 places), d'une climatisation intégrée au plancher et d'une nouvelle régie en deuxième balcon. Enfin, une résidence d'artistes est créée dans le volume situé sous le toit en pavillon qui s'élève au-dessus de la coupole de la grande salle, et dont les pentes sont légèrement relevées ; cet espace, qui pourra recevoir du public pour des spectacles de petite forme, pourra être éclairé naturellement grâce à la réouverture des fenêtres de l'attique et au lanterneau sommital.

Remodelage scénique

Autres espaces à conserver : les dessous de scène et le gril de la grande salle. Les deux niveaux supérieurs sont entièrement conservés, mais descendus d'une hauteur équivalente au troisième niveau de dessous qui, sans grand intérêt archéologique, est supprimé. Ainsi un des niveaux conservés se trouve-t-il de plain-pied avec le hall d'accueil ; la paroi qui les séparait est percée, offrant ainsi à la vue et à la visite les bois de la machinerie théâtrale ancienne. À l'inverse, le gril ancien est remonté et doublé d'un gril moderne.

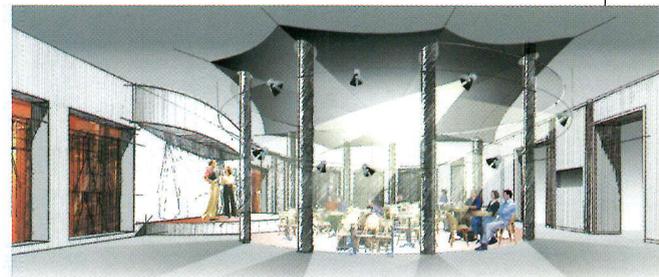
La façade nord telle que prévue à l'issue du chantier.

Ce jeu complexe entre les différents niveaux offre aussi l'opportunité de remodeler en douceur l'ordonnement scénique de la grande salle. Le dégagement d'un volume d'entresol laisse place à un foyer et aux loges des artistes, ainsi qu'à une extension de la fosse d'orchestre qui devient "mobile", utilisable en tant que telle, ou comme extension de la scène, ou propice à l'extension de la salle par des fauteuils supplémentaires. Le plateau de scène est ramené à l'horizontale (sans surélévation), et les parterres sont redessinés en légère pente : cette inversion de la configuration ancienne permet de satisfaire aux règles de vision des productions théâtrales actuelles, la scène offrant une ouverture large de 13,80 m et haute de 9,50 m, avec une profondeur de 9,50 m.

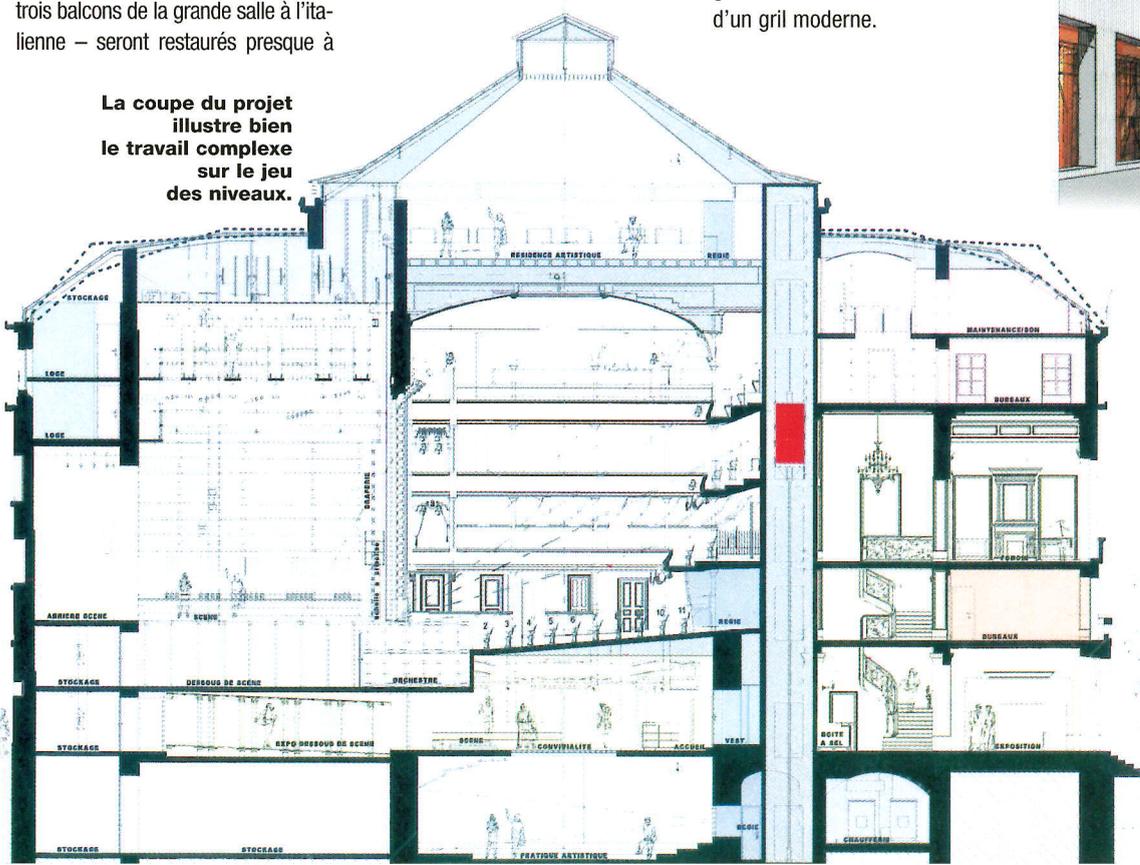
L'étude des circulations, tant extérieures qu'intérieures, est un point fort du projet. Le hall d'accueil, jusque-là essentiellement ouvert sur la place du Breuil, le sera aussi sur la place Michelet, envisagée comme un futur parvis piéton – la vue nocturne de la façade sera mise en valeur par un éclairage intérieur aux fenêtres. Depuis le hall, l'escalier monumental qui donne accès au parterre est prolongé vers les balcons ; quatre autres escaliers existants desservent les salles du sous-sol et du dernier niveau. Enfin, un ascenseur "public" qui dessert les sept niveaux est créé en limite de la grande salle, un autre ascenseur et un monte-charge étant réservés au service.

(1) Elle vise à l'élargissement des publics et au développement de la coproduction, la formation et l'inscription dans les réseaux culturels nationaux et européens.

Un café-théâtre au cœur de l'espace d'accueil.



La coupe du projet illustre bien le travail complexe sur le jeu des niveaux.



Maître d'ouvrage :

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

Architectes :

Agence Imholz, (René Imholz, Francine Imholz, Nicolas Paradis, Johan Verrière, Frédéric Chalmin), avec Thierry Algrin, architecte en chef des monuments historiques

Scénographie :

Actes

Éclairages :

Scénergie

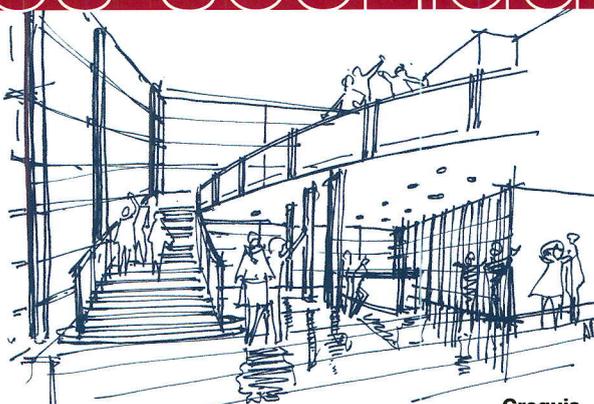
BET :

Euclid

Coût des travaux :

6,5 millions d'euros hors taxes

D'une salle polyvalente municipale des années 1970, comment faire émerger un lieu de scène "pluriculturel" et à usage intercommunal...



Croquis d'ambiance du foyer.

Une scène pour l'est clermontois

Lempdes (Puy-de-Dôme)

Avec la prochaine mise en chantier du centre culturel situé dans la rue Vialatte, à Lempdes (Puy-de-Dôme), l'agglomération clermontoise va étoffer son équipement en lieux de scène, avec une nouvelle salle de 300 places. Démolition et reconstruction d'une des deux salles existantes, réaménagement poussé de l'autre : le projet conçu par les architectes Dominique Bresson, Alain Combes et Roland Ondet répond à un souci d'adaptation d'une structure fortement investie par les usagers, mais dont la conception d'origine, celle d'une double salle polyvalente trentenaire à structure et charpente bois, est devenu un vrai handicap. Le centre culturel de Lempdes, commune de 8 500 habitants de l'est cler-

montois, pêche par une inadéquation des espaces aux pratiques artistiques qu'il accueille – théâtre, musique, danse –, mais aussi par une isolation phonique très insuffisante dans un secteur pavillonnaire.

La démolition de la plus petite des deux salles permettra de créer sur le même emplacement – mais suivant une orientation perpendiculaire – une véritable salle de spectacle, gradinée (300 places), dotée d'une mezzanine et d'une scène large de 12 m, haute de 7 et profonde de 9,5. Ce nouveau bâtiment (en béton avec une façade en métal et verre) aura une surface au sol doublée (780 m² contre 390), la salle de 376 m² étant entourée de nombreux équipements nouveaux : locaux techniques sous les gradins, bar, foyer,

régie en haut des gradins ; un ascenseur direct du hall jusqu'à la mezzanine facilitera l'accès du matériel technique.

Des façades unifiées

Quant à la grande salle (630 m²), elle est conservée mais renforcée, précisément dans sa polyvalence : la charpente bois est solidifiée par une structure métallique pour assurer un support de charges important ; l'espace pourra être utilisé dans des configurations de scène très diverses. Les loges seront disposées sur deux niveaux et utilisables pour les deux salles entre lesquelles elles constituent un espace-charnière. Les deux bâtiments feront l'objet d'une isolation acoustique très poussée, avec de

nombreux sas et des toitures à faible pente avec membrane étanche. Les façades extérieures sont retravaillées pour unifier et harmoniser les deux volumes grâce une colonnade, une finition d'enduit fin et des éléments extérieurs en béton brut lasuré. "Le projet a évolué depuis deux ans, explique M^{me} Mistic, première adjointe à la mairie de Lempdes, et la transmission de la maîtrise d'ouvrage de la commune à Clermont Communauté a permis de lui donner plus d'importance : ce sera un équipement réellement communautaire, qui aura un impact sur tout l'est de l'agglomération. On pourra même envisager d'accueillir en résidence des troupes de théâtre professionnelles."



Une colonnade permet d'harmoniser les façades et de structurer l'entrée du centre culturel.

Aurillac (Cantal)

Victime des flammes en 1999, le théâtre d'Aurillac a réouvert ses portes au printemps dernier, après une reconstruction-extension qui en a profondément modifié l'architecture intérieure.

Après un premier projet de reconstruction, l'actuelle municipalité d'Aurillac avait lancé une seconde consultation pour rendre vie au théâtre municipal, suivant un programme revu à la baisse en termes de jauge (de 500 à 350 places). Situé en plein cœur du centre ancien sauvegardé, le théâtre est composé de plusieurs corps de bâtiment datant du XVII^e au XIX^e siècles : les lieux furent successivement un couvent dédié à Notre-Dame du Puy, la salle électorale de la ville après la Révolution, puis son théâtre dès 1809 – déjà victime d'un incendie en 1881,

puis rénové, fermé de 1947 à 1971... Le parti de l'agence d'architectes Fabre et Speller, a consisté à installer la nouvelle scène dans le volume le plus ancien – une chapelle du XVII^e, qui comprenait la scène et la salle dans la configuration à l'italienne créée en 1883. Cela rendait nécessaire la construction dans l'arrière-cour, l'enclos Bideau, d'un espace supplémentaire de 200 m², destiné à la cavea (partie formée par les gradins dans les théâtres romains), bardé de cuivre en couverture et en façade et coiffé de trois petites "toitures de cabane". Cette construction contemporaine est conçue comme une continuité des parties anciennes, et de leur constitution progressive en un ensemble cohérent ; un ancien mur extérieur au théâtre se retrouve donc à l'intérieur... La façade incluant la rotonde en pierres blanches de Charente (1903) demeure l'entrée principale du bâtiment, qui s'ouvre largement au public par la rue de la Coste, et une cour adjacente sera réservée à l'accès des décors, du côté des bâtiments XIX^e qui abritent les loges et les services administratifs.

Maître d'ouvrage : Ville d'Aurillac
Architectes : Agence Fabre et Speller, (Xavier Fabre, Vincent Speller, avec Lionel Piquard et Frank Bouilloc)
BET : Igetec
Scénographie : Scene
Acousticien : Gérard Noël
Coût des travaux : 3,05 millions d'euros hors taxes.

Une scène ouverte

La nouvelle disposition scénique, très ouverte, doit permettre l'accueil des productions théâtrales les plus variées, grâce à un effet de proximité accrue entre scène et public. Le cadre de scène (13 m de large, 8 de haut) est ouvert à travers le mur de l'ancienne chapelle ; la scène, avec un plateau de 20 m x 8,70 m (voire 15 m grâce à une arrière-scène) et une hauteur de 12 m, peut ainsi être employée



L'ancien mur extérieur du théâtre est maintenant à l'intérieur de la nouvelle salle.



Les "cabanes" bardées de cuivre s'accolent au bâti ancien pour abriter les nouveaux gradins.

Maître d'ouvrage :

Clermont-Communauté

Maître d'ouvrage délégué :

Commune de Lempdes

Architectes :

Agence BOC, (Dominique Bresson, Alain Combes, Roland Ondet)

BET :

Gaudriot

Scénographie :

Scène

Acousticien :

Gérard Noël

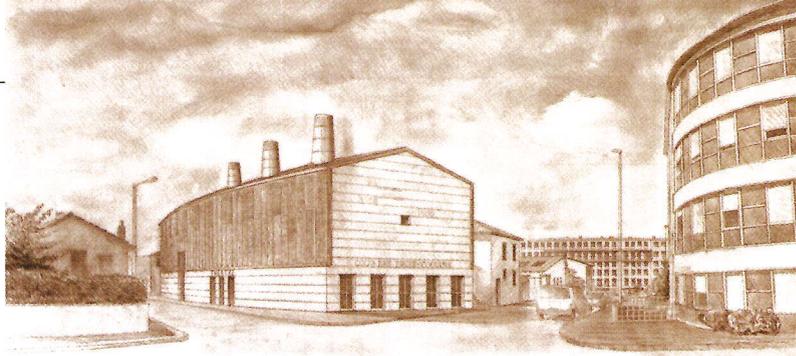
Économiste :

Danetz

Coût des travaux :

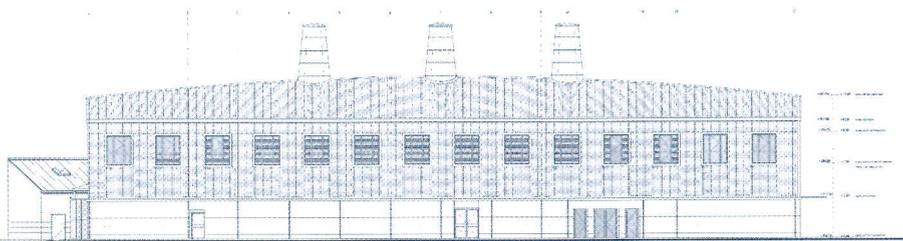
2,2 millions d'euros hors taxes.

L'architecture industrielle, ancienne et contemporaine, est rassemblée, ici, pour transmettre l'émotion d'une forge ou d'une chaîne de production.



Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

La nouvelle Cour des Trois Coquins ressemblera à un grand navire



Dans ce quartier, à deux pas de la gare, la nouvelle Cour des Trois des Coquins (1) ressemblera, avec un peu d'imagination, à un grand navire, avec ses cales, ses différents ponts et trois cheminées, à l'image des anciens paquebots comme le "Normandie".
Explications des architectes, Xavier Fabre et Vincent Speller.

Jusqu'ici, à l'image du quartier, la Cour des Trois Coquins, installée dans un ancien garage, n'incitait guère au regard. Personne ne pouvait croire que des spectacles pouvaient être montés et joués, ici, à l'exception d'un public averti. Il s'agissait plus de hangars réaménagés. Organisées autour d'une cour, l'espace emblématique du site, les salles ne permettaient pas vraiment aux troupes de théâtre de se sentir à l'aise. En cherchant à renforcer le programme actuel, la Ville souhaitait un réaménagement total du lieu, adapté au quartier, qui permette aux troupes de travailler dans de meilleures conditions, avec des salles de répétition et de représentation, des moyens techniques de production et des locaux pour accueillir les compagnies. Il ne s'agissait donc plus d'un simple théâtre mais "d'un lieu multiple de production et de représentation".

Dans leur réponse, les architectes ont regroupé les différentes fonctions dans un édifice unique, offrant, en plus du programme, un espace scénographique extérieur en remplacement de la cour, dont l'espace a été modifié pour accueillir des spectacles. "Cette continuité, explique les architectes, permet une relation fonctionnelle avec les espaces existants, qui ont été conservés, et d'associer en parallèle,

tout en les différenciant, les lieux de résidence des compagnies théâtrales, les salles de répétition et les loges, ainsi que les locaux destinés à la préparation technique. Ces différentes utilisations dans un volume unique offrent une grande économie de mise en œuvre sur un site complexe". En partant de ce principe, il est alors possible de développer des pratiques complémentaires de formation technique ou théâtrale, des manifestations culturelles ponctuelles, la mise à disposition d'espaces et d'animation ouvertes sur le quartier, rendant ainsi le projet plus lisible pour les habitants.

Le maintien de l'architecture industrielle

Au-delà des choix fonctionnels et d'organisation de l'espace, deux figures esthétiques guident le projet. La cour n'est plus un "cul de sac" fermé, elle devient un passage élargi, plus transparent par rapport au quartier et qui peut accueillir des spectacles. Le même esprit s'applique à la longue nef de la grande salle. Elle rassemble tous les espaces nécessaires à la création théâtrale et peut être traversée aussi de part en part comme une galerie. Ensuite, l'architecture industrielle, ancienne et contemporaine, est rassemblée ici pour transmettre

l'émotion d'une forge ou d'une chaîne de production, avec un effet linéaire accentué par le site et par la répétition des mêmes matériaux. La couverture, en cuivre oxydé, vient habiller la charpente métallique et trois cheminées, servant de prise d'air et de désenfumage, couronnent le navire "comme une échappée d'imaginaire. Le bâtiment ne cherchant pas à imiter le quartier, mais à le transformer".

Regroupés au fond de la cour, les moyens techniques comprennent un atelier de préparation des décors de 100 mètres carrés, un local pour le rangement de chaque équipement – draperie, lumière, sonorisation, production d'images –, situé près du plateau principal, un grand local pour la préparation des costumes, attenant à la salle de répétition, et, enfin, un laboratoire spécifique, aménagé près de la régie pour regrouper les systèmes de traitement des technologies modernes associés à l'image et au son. Cet outil, à développer dans l'avenir, devrait favoriser, parallèlement aux activités théâtrales, l'utilisation de la grande salle comme studio de cinéma ou de prise de son.

Du point de vue scénographique, quatre salles plus un espace d'accueil polyvalent sont mis à la disposition du spectacle vivant. Toutes développent un espace minimum de 100 mètres carrés et sont donc interchangeables, et toutes sont aménagées pour recevoir du public. Avec ce système, l'établissement peut accueillir simultanément cinq spectacles ou séances de répétition avec un total de 457 places, dans de petites salles de 40 à 70 places et une plus grande de 247. En changeant de forme, la Cour des Trois Coquins peut elle aussi s'ouvrir à des manifestations différentes, tels que le cirque, la danse, le théâtre de rue... avec une capacité de près de 300 personnes. Les architectes ont également prévu des gradins rétractables, qui peuvent être rangés derrière la scène, libérant ainsi totalement l'espace. Enfin, l'atelier et les réserves constituent un élément essentiel de l'équipement scénographique et de la capacité offerte aux troupes pour produire, adapter et entretenir les décors.

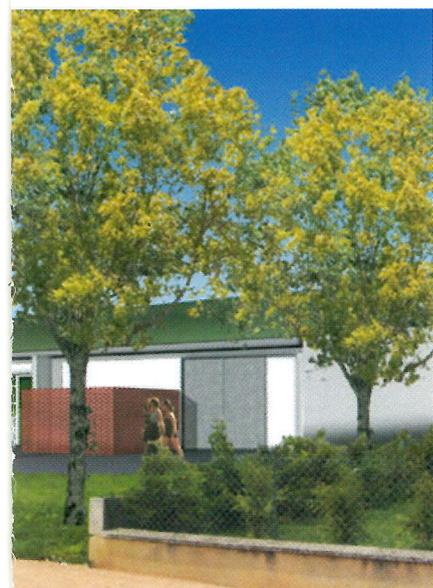
(1) L'établissement est géré par la compagnie du Pélican et par la Compagnie Dominique Freydefont

Maître d'ouvrage :

Ville de Clermont-Ferrand

Architectes :

Xavier Fabre et Vincent Speller



de façon frontale classique, mais aussi bi, voire tri-frontale. La dalle qui la surplombe, et qui avait résisté à l'incendie, devient un espace de répétition aux mêmes dimensions. Enfin, à Aurillac, le théâtre est dans ses murs mais aussi, chaque mois d'août, dans les rues : l'aménagement des espaces – notamment autour de la construction neuve dans l'enclos Bideau, imaginée aussi comme un décor de plein air – a tenu compte des déferlements du festival international Eclat, dont les locaux sont contigus au théâtre.



Au mois de juin 2005, la Ville d'Yssingaux (Haute-Loire) disposera, avec le pôle culturel de La Grenette, d'un nouvel équipement culturel original, qui fera cohabiter livre, multimédia et cinéma.

La Grenette, ancienne halle aux grains du XVIII^e siècle successivement utilisée comme école, théâtre puis comme centre des impôts, est un bâtiment marquant dans le centre ville. Il est en cours de mutation pour accueillir une médiathèque (en rez-de-chaussée, entresol et premier niveau) et un pôle cinématographique, qui fonctionnera en régie municipale, avec deux salles de projection (142 et 110 places), installées dans les niveaux supérieurs.

Le projet est issu d'une nécessité – donner à la bibliothèque actuelle les moyens de son développement – et d'une étude, financée par le Centre national de la cinématographie, qui préconisait la création de deux salles de jauges différentes en remplacement de l'unique cinéma yssingelais. Une des deux salles sera équipée d'ouvertures occultables pour coupler projections et conférences-débats lors d'animations organisées par la médiathèque.

Du cuivre en toiture

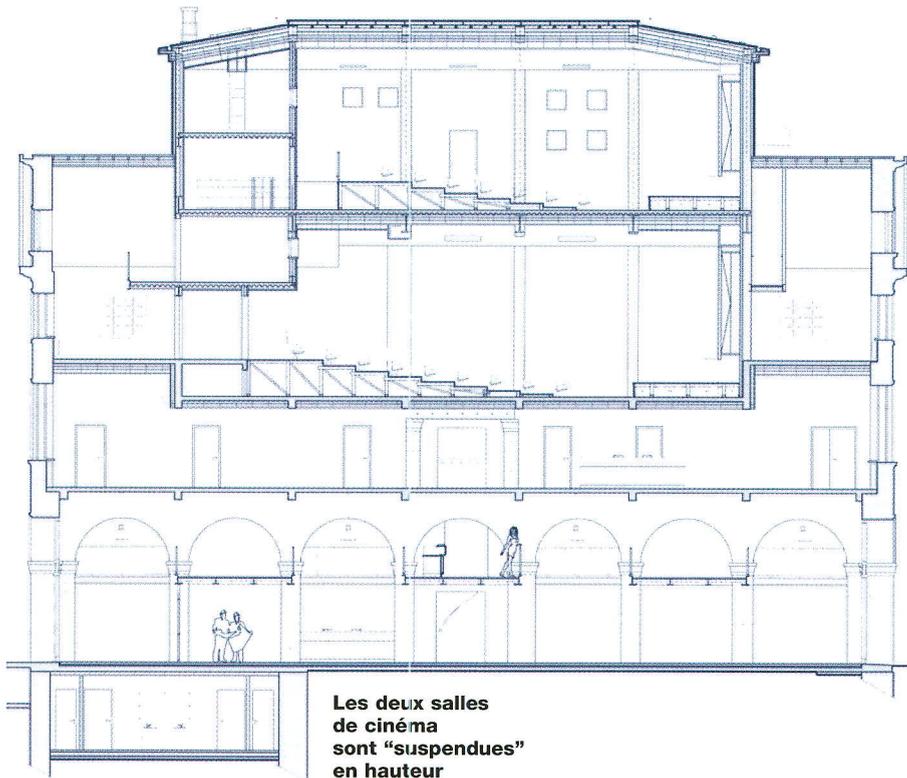
La construction a été entièrement restructurée, avec une reprise en sous-sol et l'installation de poteaux béton. Seule sa "peau" extérieure est conservée, avec ses arcades ouvertes sur les quatre côtés, pour jouer à fond la carte de la transpa-



Yssingaux (Haute-Loire)

Un bâtiment essentiel au "cœur urbain" yssingelais.

La Grenette, un "mix" médiathèque-cinéma



Les deux salles de cinéma sont "suspensées" en hauteur du bâtiment.

rence et de la facilité d'accès, de plain-pied avec le cœur historique en cours d'aménagement urbain (par l'agence d'architecture et d'urbanisme Saunier, de Saint-Étienne, et la paysagiste Sylvie Lespinat, d'Yssingaux). Les différents espaces de la médiathèque sont desservis intérieurement par la cage d'escalier d'origine, alors que deux escaliers sont créés aux extrémités sud-est et sud-ouest du bâtiment pour l'accès aux salles de cinéma, complétés par un ascenseur situé dans le côté sud-est. Celles-ci se superposent dans un volume qui a justifié une surélévation et une reprise importante de la structure, notamment pour supporter la charpente métallique adaptée à la toiture en cuivre.

La conception de cette toiture a été l'objet de débats : initialement dessinée comme un assemblage de petits volumes variés, elle a été remise en cause par certains élus. La contribution régionale au financement a donc été conditionnée à une modification du projet, suivant laquelle la toiture aura une allure plus "classique", avec un pourtour en arcades renvoyant à celles du rez-de-chaussée. Au-delà de la querelle locale, cet épisode pose un problème récurrent mais toujours intéressant : en matière de commande publique et des choix esthétiques qu'elle implique, qui détient réellement la maîtrise de l'ouvrage ? Quoi qu'il en soit, les études complémentaires pour cette modification n'ont heureusement provoqué qu'un retard de quelques semaines, pratiquement rattrapé aujourd'hui.

Maître d'ouvrage :
Ville d'Yssingaux

Architectes :
Agence Fabre et Speller,
(Xavier Fabre, Vincent Speller,
avec Lionel Piquard
et Alexandre Maillard).

Coût des travaux :
1,8 million d'euros hors taxes

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Rénovation du théâtre pour accueillir la Scène nationale

A partir du programme défini par l'architecte Jean-François Panthéon, quatre équipes d'architectes et de scénographes, ont été retenus dans le cadre du concours lancé par la Ville de Clermont, en vue de rénover le théâtre municipal, avant l'arrivée de la Scène nationale. Le choix définitif devrait avoir lieu d'ici à la fin de l'année. Leurs

missions ? D'abord revoir la sécurité générale par rapport aux nouvelles normes, changer la machinerie, qui ne répond plus aux exigences des spectacles, créer de nouveaux locaux pour la Scène nationale et renforcer l'isolation par rapport au théâtre. L'ouverture du chantier coïncidera avec le départ de l'école de danse vers l'ancien lycée Blaise Pascal.

Les équipes :

- Thierry Lamotte, avec Ève Jacob et Françoise Bourbonnais. Scénographe : Michel Rivalec
- Bertrand Nivelles, avec Atelier 4. Scénographe : Thierry Guignard
- Maria Godlewska, avec l'équipe d'architectes d'intérieur Azimuth. Scénographe : Jean-Pierre Chabert
- Vincent Brossy. Scénographe : Changement à vue.



Équipements culturels, en quoi ?

C

est par le décret du 24 juillet 1959 que la mission du tout neuf ministère des Affaires culturelles est ainsi présentée : "rendre accessible les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français..." André Malraux, qui est le titulaire de ce ministère d'Etat, déclare lors d'un voyage officiel au Brésil en août de la même année: "La culture, ce n'est pas seulement de connaître Shakespeare, Victor Hugo, Rembrandt ou Bach : c'est d'abord de les aimer. Il n'y a pas de vraie culture sans communion, et peut-être son domaine le plus profond et le plus mystérieux est-il la présence, dans notre vie, de ce qui devait appartenir à la mort." Mais pour cela, il convient de supprimer bien des obstacles de nature différente (accessibilité, coût, dispersion, compréhension, initiation...).

Cette tâche n'effraie guère l'auteur de *l'Espoir*, qui proposait déjà, alors ministre de l'Information du gouvernement du général de Gaulle (novembre 1945-janvier 1946), l'ouverture dans chaque département d'un endroit réservé à la culture, mettant à la disposition des plus humbles, des livres, des reproductions, des ciné-clubs... Il renouait ainsi avec la politique d'éducation populaire affirmée dès les années trente. Il n'est pas surprenant alors, qu'il lance le programme de vingt "Maisons de la culture", douze seront inaugurées au cours de son règne... La première ouvre à Béthune en 1960 et la dernière à Reims en 1968.

Ces maisons de la culture connaissent des destins contrastés, certaines deviendront des hauts lieux d'une culture élitiste, d'autres des sortes de laboratoires d'une contre-culture arc-boutée à la culture étatique et d'autres enfin des annexes du conservatoire municipal et des centres aérés avec ateliers de poterie et club photo ! Elles ne sont qu'un des dispositifs d'une ambitieuse politique de démocratisation

Depuis quelques années, les villes connaissent une frénésie culturelle, elles doivent promouvoir les arts et traditions du cru, soutenir les créateurs régionaux, valoriser leurs divers patrimoines et offrir aux citoyens et aux touristes des spectacles et des fêtes et surtout s'équiper ! Thierry Paquot, interroge, non pas tant le pourquoi de ce "tout culturel" que son en quoi ...

de la culture – et par conséquent de sa décentralisation, car Paris accapare toutes les créations et concentre tous les créateurs ! – à côté de théâtres subventionnés, de musées nationaux, d'expositions itinérantes, d'aides et subventions diverses...

Il faut l'entrée en vigueur des lois sur la décentralisation (1982) pour inciter les villes à se doter d'une véritable politique culturelle. Certaines d'entre elles n'ont pas attendu ce désengagement de l'Etat et le transfert de tout ou partie de ses prérogatives en matière artistique et culturelle pour s'équiper, mais l'engouement pour le "tout culturel" est néanmoins récent. L'expression "équipements culturels" dérive vraisemblablement de la notion de "services collectifs" qui figure dans les publications des Nations Unies, au tout début des années cinquante, en écho, peut-être à "installations de caractère collectif" et "construction à usage collectif" que l'on repère dans la charte d'Athènes (point 3^e et point 18), qui est publiée en 1943. L'individu isolé n'a pas la capacité à se munir de biens dont la jouissance peut être partagée, aussi est-il plus "rentable" d'en collectiviser la propriété et l'entretien. Un terrain de tennis privé appartient à un domaine et lui confère un certain standing. Mais, il ne sert aux propriétaires que quelques heures par semaine et encore durant les mois cléments. Il serait judicieux de fréquenter un club, à la demande. Il en va de même pour admirer des tableaux, voir un film ou apprendre à développer des pellicules photographiques ou s'initier à l'infographie... L'idée d'une mise en commun d'une bibliothèque ou d'un savoir-faire est incontestablement dans l'air du temps caractéris-

tique de la modernité. Des architectes suggèrent de combiner à des ensembles de logements des parties communes dont les usages sont laissés à la libre disposition des locataires ou des co-propriétaires. Cette socialisation des activités de loisirs sera analysée comme une forme d'entraide et de solidarité par les uns et comme une technique de plus d'enfermement et de contrôle social par les autres. Il est certain que les travaux de Michel Foucault et du Cerfi (1) vont dans ce sens, alors que les associations du type "peuple et culture" penchent de l'autre côté... "Equiper", anciennement "eschiper" qui vient de l'anglo-saxon *scipian*, "naviguer", a longtemps appartenu au vocabulaire des marins et a donné "équipage". Du reste le mot "équipement" désigne d'abord l'ensemble de ce qui sert à un navire, avant d'être utilisé pour des activités collectives non maritimes. Les équipements culturels consistent en divers moyens qu'une ville met à la disposition de ses citoyens : un bibliobus, un théâtre, un cinéma, une vidéothèque, une bibliothèque... Une équivoque persiste : s'agit-il de partager la culture du monde – comme le souhaitait Malraux – ou bien de pratiquer tel art, de consommer telle activités dite "culturelle" ? Ce qui apparaît, indépendamment de la réponse à cette question délicate et essentielle, c'est l'incroyable vivacité du "milieu" culturel. Quel maire ne rêve pas d'une médiathèque ? Un terrain est libéré, une friche récupérée, un bâtiment ancien abandonné, vite un projet culturel ! La surenchère s'effectue entre les villes d'une même agglomération et une telle rivalité n'est pas toujours ni économe, ni stimulante. Il y a dorénavant des villes suréquipées, aux activités culturelles budgétivores ! Ne généralisons pas, l'équipement culturel n'est pas réa-

lisé partout et nombreux sont celles et ceux qui attendent toujours le conservatoire promis ou le "point" bibliothèque. Là où les réalisations – tant dans leur architecture que dans leur programme – sont réussies, c'est toute la ville qui en bénéficie. Que l'on songe, à Nîmes, à Limoges, à Grenoble, à Hérouville-Saint-Clair, à Dunkerque, et tant d'autres villes de tailles variées qui ont su concilier les attentes des habitants et la qualité urbaine. Un "équipement culturel", gardons cette appellation qui mériterait d'être longuement discutée, est plus que ce qu'il propose. Il est un signal dans la ville, c'est pour cela qu'il doit être pensé et ne peut se contenter d'un *remake*, d'un clone. La ville signale son désir de rendre présent les cultures de toutes les périodes de l'histoire de l'Humanité et de tous les peuples. C'est un geste solennel qui ne se traduit pas nécessairement par une monumentalité architecturale, souvent trop écrasante, mais au contraire par une complicité entre celui qui sait et celui qui ignore, entre celui qui apprécie et celui qui doute, entre celui qui crée et celui qui apprécie.

Cette multiplicité des attitudes envers la culture nécessite un parcours dans la ville – d'où le traitement amène des abords –, un accueil amical (d'où un parvis, un hall d'entrée agréable, un territoire pacifié qui favorise la transition entre le tumulte du quotidien urbain et la sérénité hors temps de l'acte culturel) et une architecture qui honore ce qu'elle accueille.

Ainsi, ce n'est pas le pourquoi un équipement culturel qui prime (pourquoi ? parce que ce quartier est défavorisé sur le plan muséographique par exemple, ou bien parce que les ratios population/places de cinéma et population/ouvrages prêtés sont dérisoires ou bien parce que la ville voisine vient encore d'ouvrir un nouvel équipement...) mais bel et bien le "en quoi". En quoi cet équipement répond-il à ce pourquoi il est destiné. En quoi cet équipement est-il un don à la culture. En quoi cet équipement rassemble-t-il la population dispersée. En quoi, ce signal est-il sens. Thierry Paquot

Thierry Paquot
philosophe,
professeur des universités
(IUP-Paris XII),
éditeur de la revue *Urbanisme*.

(1) Cf. *Généalogie du capital, tome un "Les équipements du pouvoir : villes, territoires et équipements collectifs"*, revue *Recherches*, n°13, décembre 1973. Le Centre d'Etudes, de recherches et de Formation institutionnelles (Cerfi) est alors dirigé par Félix Guattari. Lire également, le Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959, Larousse, /CNRS éditions 2001.

Les nouveaux décors du domaine royal

Cela ne concerne encore que quelques salles d'exposition, mais la réhabilitation du bâtiment de l'Inspecteur par Yann Macbeth, architecte d'origine écossaise habitant Paris, a permis au château de Randan de rouvrir ses portes. Le maître d'œuvre a réussi, avec talent, à recréer un lieu intimiste mêlant étroitement l'architecture contemporaine et le respect de la tradition, "entre influences anglaise et japonaise", dit-il. Dans toutes les salles, le bois a été large-

de table du château sont mis en scène de manière originale... Les différentes pièces se veulent de véritables entités, mais une grande homogénéité a été recherchée. "Je voulais donner un style à la réhabilitation des salles du château", confie Yann Macbeth. Le côté intimiste a également été retenu par l'archi-

Dans toutes les salles, le bois a été largement utilisé, en particulier les essences de la région comme le chêne.

Montpensier étant un grand chasseur et un collectionneur d'animaux naturalisés, il lui est rendu hommage par la présentation d'une de ses pièces.

À la sœur de Louis-Philippe, grande dame du château, ont été associés la couleur rose, la vaisselle en porcelaine de Sèvres, un piano de



Les différentes pièces se veulent de véritables entités.

ment utilisé, en particulier les essences de la région comme le chêne. Il compose le sol des six salles et il a été choisi entre autres pour la typologie des ouvertures et l'encadrement de certaines œuvres. Sans oublier la banque d'accueil, ni les éléments de mobilier résolument actuels qui gardent toutefois le charme de l'artisanat d'autrefois. Tous les détails traduisent ce mouvement incessant entre le passé et la période actuelle : les luminaires du XIX^e siècle côtoient des appliques contemporaines, un mur de teinte pastel renvoie à une toile capitonnée de création récente, les cartes postales anciennes sont encadrées de carton, les services

tecte, qui tenait à ce que le visiteur se sente avant tout dans un lieu de vie plutôt que dans un espace muséal froid et sans âme.

Un patrimoine exceptionnel

Les vues sur l'extérieur, travaillées dans ce sens, participent au décor et permettent au visiteur de traverser un lieu presque familier. De Madame Adélaïde à Ferdinand de Montpensier, les personnages qui ont marqué l'histoire du domaine ont prêté leurs noms à chacune des salles d'exposition. Propriétaire, familier ou architecte, leur souvenir est évoqué avec sobriété. Le duc de

l'époque, ainsi qu'un nécessaire de voyage. Fontaine, l'architecte de l'arc de Triomphe, qui a remanié le château au début du XIX^e siècle, prend place dans un vestibule aux dominantes grises orné d'une lithographie du domaine. Cela ne constitue, certes, qu'un premier pas dans la remise en état de ce patrimoine exceptionnel. Des restaurations sont en cours dans ce domaine remarquable. Mais Yann Macbeth attend des prochaines expositions, la possibilité de montrer de nouvelles collections et de poursuivre la réhabilitation du domaine, en attendant les décisions que devrait prendre la nouvelle équipe du Conseil régional, propriétaire des lieux.

Maître d'ouvrage :

Conseil régional d'Auvergne

Architecte :

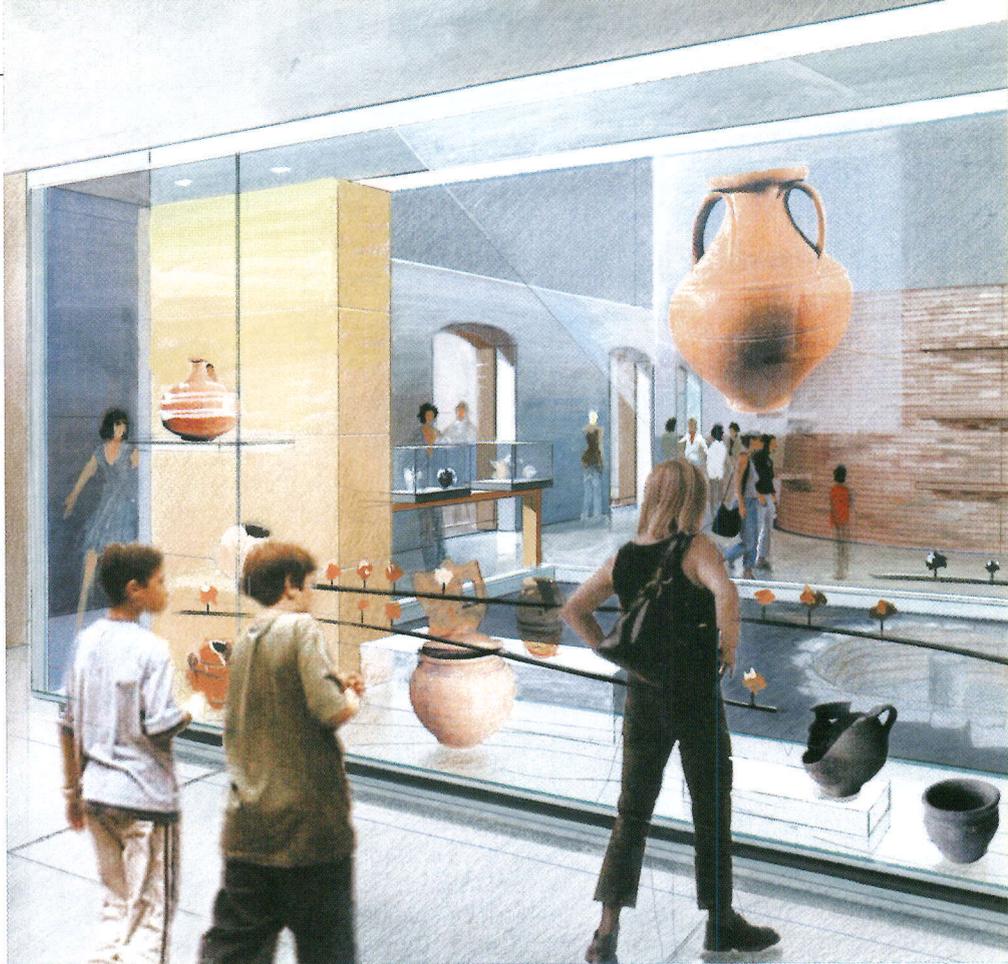
Yann Macbeth

Gannat (Allier)

Un Centre européen de paléontologie

Tout est parti du rhinocéros fossile de 23 millions d'années découvert en 1993 dans une carrière de Gannat, à partir duquel l'association Rhinopolis a élaboré l'idée d'un centre de paléontologie, à la fois touristique et scientifique. Un premier concours avait été mené à son terme mais annulé pour vice de forme administrative. Le conseil général de l'Allier a voté fin octobre le lancement d'un second concours en début d'année 2005, en prévoyant un chantier de

2006 à 2008. Cette opération est chiffrée dans un premier temps à 27 millions d'euros hors taxes pour réaliser trois pavillons, qui pourraient par la suite être plus nombreux.



Lezoux (Puy-de-Dôme)

La céramique traverse les âges

Fermée depuis un demi-siècle, l'ancienne fabrique Bompard, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1989 deviendra le Musée départemental de la céramique, qui devrait ouvrir ses portes à la fin de l'année 2006. L'agence d'architecture Dubois et Associés a été retenue par le Conseil général du Puy-de-Dôme pour rénover les bâtiments et concevoir la muséographie. Le musée sera "éclaté" en plusieurs lieux, pour montrer non seulement l'histoire de la céramique dans la région mais aussi la création contemporaine.

romaine jusqu'à nos jours. L'époque de l'Empire romain sera naturellement la mieux représentée, avec la fabrication de céramique sigillée, de terres cuites... Des parcours archéologiques seront également proposés. Grâce à ces collections, le visiteur pourra mieux ressusciter nos sociétés anciennes au travers des objets de la vie quotidienne. Les travaux viennent de démarrer.

Maître d'ouvrage :
Conseil général du Puy-de-Dôme
Architectes :
Agence Dubois et associés.

La porcelaine s'installe dans des murs gothiques.



Coulevre (Allier)

Le musée de la porcelaine

Le musée de la porcelaine de la commune de Coulevre (Allier) a été installé dans l'une des plus belles maisons du bourg, entièrement reconstituée. Fortement modifié au cours des temps, le bâtiment, d'époque gothique, sur quatre niveaux desservis par un escalier circulaire, a été restauré dans son esprit d'origine par l'architecte François Delamare. La tour, supprimée dans les années soixante, a reçu une charpente travaillée comme autrefois. Il en est de même des fenêtres, qui ont retrouvé leurs meneaux et leurs croisillons.

Maître d'ouvrage :
Ville de Coulevre
Architecte :
François Delamare

Philippe MASSIAS
Agent général Vie spécialisé

CABINET DE PROTECTION FINANCIÈRE

- Prévoyance
- Epargne
- Retraite
- Transmission du patrimoine

AGIPI
La force de l'association

Tél/Fax : 04 73 37 13 96
e-mail : agencevs.philippe.massias@axa.fr



Anglards de Salers (Cantal)

Le jardin de la Trémolière s'inspire du "Bestiaire fantastique"

Connu jusqu'ici pour abriter l'une des plus remarquables collections de tapisseries d'Aubusson, le château de la Trémolière sera doté, au printemps 2005, d'un jardin contemporain, d'inspiration médiévale, unique en Auvergne, sur le thème du "Bestiaire fantastique".

unique au monde, classée monuments historiques depuis le début du siècle dernier, le futur théâtre de verdure d'Anglards-de-Salers sera divisé en quatre parterres égaux aux végétaux variés, aux fleurs odorantes qui permettront aux visiteurs de s'y promener en toutes saisons. En hiver, choux et crambes, les mêmes que sur les tapisseries, donneront une allure spectaculaire au jardin tandis que le printemps sera parfumé par les lilas, le muguet et les jacinthes, autour du jaune des jonquilles et du bleu des jacinthes. L'été, les tilleuls embaumeront, et les visiteurs pourront rechercher le reflet de la rose dans l'eau qui circulera entre les dalles du sentier. L'automne offrira un festival de pommes écarlates et de feuillages colorés.

"Ce jardin à thème va mettre en valeur le cadre du château de la Trémolière qui abrite la collection du "Bestiaire fantastique" commandée en Creuse au



Dans un premier temps, le château de la Trémolière a été restauré par la commune, pour présenter les tapisseries du "Bestiaire fantastique", une collection unique au monde, classée monuments historiques depuis le début du siècle dernier.



Largement inspiré de la composition des dix tapisseries représentant le "Bestiaire fantastique", le futur théâtre d'Anglards de Salers sera divisé en quatre parterres égaux, aux végétaux variés, aux fleurs odorantes, qui permettront aux visiteurs de s'y promener en toutes saisons.

Le thème du jardin clos, du jardin de plaisance, lieu de rencontres et de fêtes, est d'abord imaginé par les poètes et les romanciers, puis par les peintres avant de devenir la réalité des jardiniers, expliquent les paysagistes Eric Ossart et Arnaud Maurières, choisis pour remodeler le jardin du château de la Trémolière (1). C'est au XIII^e siècle que le "Roman de la Rose" est écrit mettant en scène le verger de Déduit, qui connaît alors un succès inimaginable aujourd'hui. Or, les thèmes qui sont illustrés dans les tapisseries d'Anglards-de-Salers proviennent de ce même imaginaire, qui mélange chimères et animaux domestiques, qui inverse les échelles et place le visiteur dans un univers onirique où la nature le domine".

Largement inspiré de la composition des dix tapisseries représentant le "Bestiaire fantastique", une collection

XVI^e pour la mariage de la fille du seigneur de Montclard et tissée dans les célèbres ateliers de la Marche, entre Felletin et Aubusson, explique François Descoeur, le maire, lui-même architecte (2). Il représente l'une des plus belles séries de "verdures" sur le thème des animaux, réels ou imaginaires, exotiques et locaux, inspirés manifestement des œuvres d'Ambroise Paré. De nombreuses manifestations pourront être organisées au cœur de ce verger, comme des soirées à thèmes". L'objectif, à terme, est d'attirer un plus grand nombre de visiteurs.

Maître d'ouvrage :
Commune d'Anglards-de-Salers
Paysagistes :
Eric Ossart et Arnaud Maurières

(1) Ils ont réalisé entre autres le jardin du musée de Cluny à Paris et celui de l'Alchimie, à Eygalières, dans le Gard. Collectionneurs de tapisseries, ils ont rencontré le maire d'Anglards-de-Salers, au musée du Tapis, à Clermont, que dirige Christine Bouilloc. Ils ont publié, avec Laure Boucrot, un ouvrage sur les Jardins nomades, tapis de fleurs : 20 modèles de fleurissement saisonnier, aux éditions Edisud.
(2) Voir Auvergne Architectures n° 16, Juin 1997.

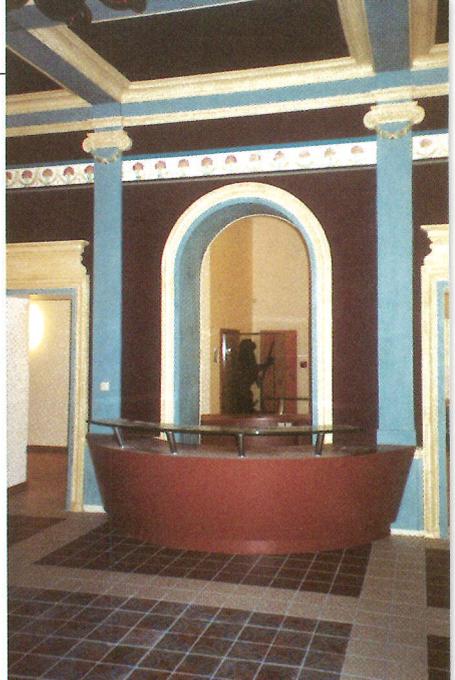




L'aménagement des salles a été guidé par le projet muséographique de la conservatrice Marilyne Therre.

Vichy (Allier)

A l'intérieur, les décors avaient disparu. Seuls subsistaient, dans l'ancien hall, les vestiges d'une décoration gréco-égyptienne.



La grande fête de l'art africain et asiatique

Depuis 1923, l'Association de la Maison des Missionnaires a reçu de nombreux legs de ses pensionnaires ayant séjourné dans ses locaux. Une collection exceptionnelle "d'arts premiers", dont les pièces les plus anciennes remontent au 16^e siècle, entreposée et présentée dans des conditions aléatoires. Au total, des milliers d'objets, meubles, photographies, souvenirs et témoignages qu'elle a réunis dans un ancien établissement de bains, transformé depuis juin 2002 en musée des arts d'Afrique et d'Asie.

Dans un premier temps, les architectes ont conseillé l'association dans le choix du bâtiment, ouvert en 1881 pour accueillir des curistes et abandonné depuis de nombreuses années. Leur démarche a consisté ensuite à réhabiliter les éléments architecturaux du 19^e siècle, qui permettent de dater l'établissement, puis à prévoir les aménagements intérieurs et son extension "dans un esprit sobre et contemporain". La façade principale, composée d'un porche monumental et d'un dôme, a été entièrement réhabilitée, avec fenêtres et horloge en trompe l'œil. Sans intérêt architectural, les parties latérales, plus tardives, ont été remaniées, tandis que la partie arrière, en ruine, a été reconstruite, comme l'ensemble des planchers et la toiture.

Des variations chromatiques

À l'intérieur, les décors avaient disparu. Seuls subsistaient, dans l'ancien hall, les vestiges d'une décoration gréco-égyptienne, qui ont été restaurés, en témoignage de la grandeur passée du lieu. L'aménagement des salles a été guidé par le projet muséographique de la conservatrice Marilyne Therre, qui prévoit non seulement des mises en scène d'objets, dont certains de grande taille, mais également des instruments traditionnels que l'on découvre dans leur ambiance musicale, des aperçus historiques des missions de l'époque coloniale, illustrés par un fond de photographies anciennes et par des panneaux didactiques. A cela s'ajoute une salle de conférences de 230 places installée en sous-sol.

Dans un ancien établissement du 19^e siècle, désaffecté depuis de nombreuses années, une association a ouvert un musée des arts d'Afrique et d'Océanie. Visite commentée par les architectes.



Un ancien établissement de bains, transformé depuis juin 2002 en musée des arts d'Afrique et d'Asie.

rouge brique et celles d'extrême Orient une teinte beige mastic". Des espaces complémentaires ont été aménagés pour recevoir les réserves du musée, les objets exposés représentant à peine un dixième de sa richesse. "Le vocabulaire architectural contemporain, ajoute-t-il, aussi bien de l'aménagement intérieur que des extensions du bâtiment, se lit en particulier dans les détails de l'escalier, dans les vitrines d'exposition ou dans les grilles de protection des fenêtres..."

Maître d'ouvrage :
Association de la Maison du Missionnaire
Architectes :
Antoine Bruhat -
François Bouchaudy
Coût des travaux :
1,57 million d'euros TTC

"*Tout au long du parcours, précise l'architecte Antoine Bruhat, d'une vitrine à l'autre, nous avons organisé des variations dans les perceptions : angles de vision en diagonale dans les salles, échappées visuelles entre les espaces au travers de vitrines encastrées dans des cloisons, vision du hall depuis la passerelle surmontée d'un lanterneau. Tout en étant neutres et feutrées, pour mettre en avant les objets présentés, les ambiances chromatiques et lumineuses des salles varient selon leur thème. Les salles africaines prennent une couleur*



S.A au capital de 50 000 euros

Société d'Economie et d'Expertise de la Construction

Robert BLANDIN
Jérôme FRIMAULT
Virginie BERTRAND

Patrick PETIT
Damien MOY
Jerôme CARDOSO

60, rue Bonnabaud - 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 34 29 29 - Fax 04 73 34 96 66

E.mail : seec-@wanadoo.fr

1, rue Chollet - 03200 VICHY
Tél. 04 70 96 13 78

1, bis impasse des Môles - 15200 MAURIAC
Tél. 04 71 67 34 93

Un "kiosque à livres"
doucement posé
dans un parc
magnifique.



Lempdes (Puy de Dôme)

Un feuilleté de lumière

Ouverte depuis quatre ans, la bibliothèque de Lempdes est issue d'un concours de 1991. Les études complémentaires ont abouti à la réalisation d'un espace "plus que fonctionnel", mais aussi à une intégration réussie dans un site de grande qualité.

Sur les murs extérieurs, 380 mètres de citations littéraires inoxydables...

"Il faut toujours dépasser un programme", soutient l'architecte Antoine Morand. Celui de la nouvelle bibliothèque de Lempdes – qui possède comme les autres un pôle multimédia, mais dont la directrice n'aime pas les néologismes – demandait l'extension du bâtiment existant, très proche voisin de la mairie. Plutôt que de "tasser" un volume important à côté de cette belle bâtisse du XVII^e qui fut la maison de Pierre-Jules Boulanger ("co-générateur" de la 2 CV), l'architecte proposa de glisser dans le très beau parc paysagé un semblant de kiosque, un pavillon métallique et transparent. Formes rondes, toitures à faible pente et proportions soignées pour un impact minimal : les espaces (plus de 800 m² utiles) sont noyés dans le terrain. La première vision de l'édifice évoque d'emblée la flânerie et la détente – seul y manque l'orphéon –, à cent lieues du parfum poussiéreux des vieux rayonnages... Intérieurement, l'espace s'ouvre comme un éventail recelant à son extrémité un second cercle, tangent au premier : la petite salle d'animations gradinée. À l'exté-

rieur, plusieurs cloisons s'élançant comme les feuilles d'un ouvrage entrouvert ; la métaphore est soulignée de quelque 380 mètres de citations littéraires, découpées au laser dans des nervures d'inox incrustées aux murs – contribution très concrète de la bibliothécaire à l'édification commune des murs et des lecteurs...

La gestion des éclairages fait la part belle au soleil, d'abord par les baies de vitrage collé réduisant au plus fin les montants verticaux, puis par le "décollage" des disques horizontaux qui stratifient le bâtiment, laissant l'éclairage naturel se glisser par tous les interstices possibles. Sauf sur le flanc ouest du bâtiment, la transparence est maximale, avec le parc en panorama de premier plan et la chaîne des Puy en second ; la protection des disques faisant auvent est complétée par des volets roulants modulables en bois, avec un rafraîchissement par le sol et des cassettes dans le plafond habillé de pin du nord – lequel adoucit à la fois l'ambiance et l'acoustique. De nuit, l'éclairage public met discrètement en valeur ce "kiosque à livres"...

...urre-tout (Georges Perec) ~

...ui peut (Alfred de Vigny) ~

Maître d'ouvrage :
Ville de Lempdes (Puy-de-Dôme)
Architectes :
Agence Morand-Tolla
(Antoine Morand, Sylvie Tolla),
Coût des travaux en 1999 :
0,9 million d'euros, hors taxes

Dernière ligne droite
pour les quatre équipes
d'architectes
qui se disputent
la maîtrise d'œuvre
de la grande bibliothèque,
qui devrait être
la plus grande de France
après celle de Paris.

Photo : Daniel Massacrier, Ville de Clermont-Ferrand



Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

Grande bibliothèque : l'architecte sera connu début 2005

À l'échéance 2005, les travaux de la grande bibliothèque commenceront sur le site de la gare routière. Pour un coût de 70 millions d'euros et pour une inauguration prévue fin 2008. Après deux ans d'études et de réunions avec les différentes communes de l'agglomération, le projet de bibliothèque communautaire interuniversitaire (BCIU) entre donc dans la phase concrète. Sa mission, son organisation, son fonctionnement et son montage financier ont été approuvés par Clermont Communauté, qui acquiert, parmi ses compétences, la "lecture publique", et qui intègre du même coup dans son giron les bibliothèques des 21 communes concernées.

que le grand hall. Parmi la centaine d'équipes ayant répondu à l'appel à candidatures, le maître d'ouvrage en a retenu quatre. Mais où sont passées les équipes locales ?

Elles devront remettre leurs copies avant le 23 décembre 2004, date de la réunion du jury, le choix définitif étant validé par le Conseil communautaire, début 2005. Il est prévu ensuite une année d'études, correspondant au délai nécessaire pour acquérir définitivement le terrain et pour transférer la plate forme de transport interurbain. Auvergne Architectures reviendra plus longuement sur le projet dès qu'il sera approuvé.

Maître d'ouvrage :
Clermont-Communauté

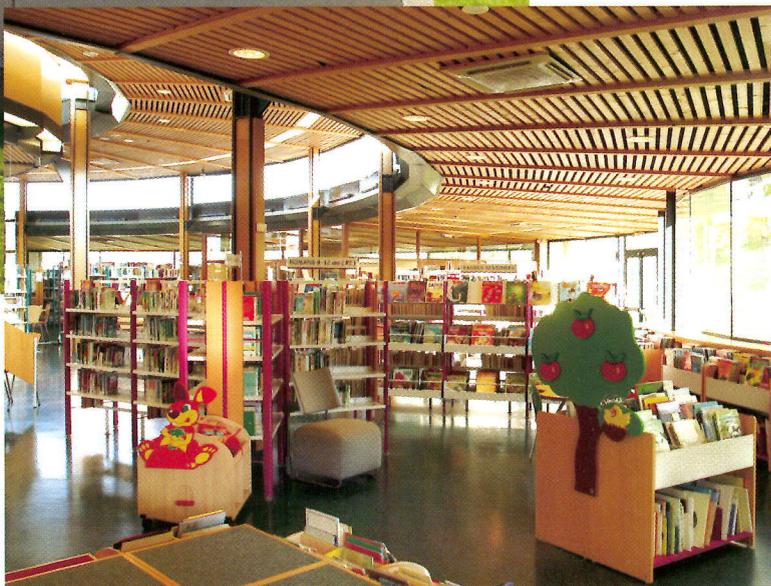
Les équipes :

- Du Besset Architecture
- Dubois et Associés
- Steven Holl Architect
- Ibos et Vitart

Le site de la gare routière a été choisi pour sa proximité avec le centre-ville et le quartier universitaire, ainsi que sa desserte par le futur tramway. Inscrite aux Monuments historiques, la façade actuelle, due à l'architecte Valentin Vigneron, sera préservée, de même



Photos : Christophe Camus



Intérieurement,
l'espace
s'ouvre comme
un éventail.

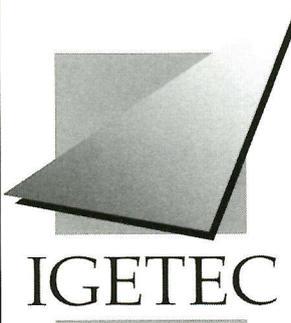
Entretien avec Bernadette Buisson, bibliothécaire

Comment avez-vous vécu la "genèse" de votre nouvel établissement ?

Avec mon équipe, nous y avons été associés très en amont, en pleine confiance avec les élus municipaux ; ça supposait que l'architecte soit capable d'observer notre travail, d'interpréter nos demandes et, dans une sorte "d'aller-retour" créé par ce regard, de faire émerger nos besoins, parfois conscients mais pas toujours... Cela nous a amenés à une vraie réflexion sur nos pratiques professionnelles ; nous avons réalisé qu'un bâtiment doit être fonctionnel, bien sûr, mais pas seulement : il traduit une façon d'envisager ce métier. Pour les béotiens que nous étions en matière d'architecture, c'était très intéressant, d'autant plus que les occasions sont rares car il y a eu peu de constructions neuves de bibliothèques dans la région.

Concrètement, comment cette réflexion s'est-elle traduite ?

D'abord par la forme "rayonnante" du bâtiment, qui est une réponse essentielle : elle nous permet, même en très petit nombre, de veiller aisément sur l'ensemble de l'établissement. Du coup, la plupart des murs étant courbes, nous avons dû créer des espaces individualisés uniquement avec du mobilier, les étagères "classiques" étant proscrites – sauf dans une salle plus isolée et silencieuse, qui évoque davantage une bibliothèque traditionnelle... Chacun des espaces – adultes, enfants, salle close, le coin journaux qui anime l'accueil – est une réponse distincte à des usages différenciés. Quant à la lumière, c'est une des difficultés des bibliothèques contemporaines : elle est à la fois un élément agréable et un ennemi potentiel des documents à conserver. À l'architecte de s'en arranger... et ce fut une bonne surprise !



Ingénierie Construction

- Equipements Techniques
- Structures
- Economie de la Construction
- Organisation et Pilotage de Chantier (OPC)
- Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI)
- Coordination Sécurité Protection de la Santé (SPS)

Siège social :
Village d'Entreprises - 14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC

Agence :
1, rue des Manzats - Z.I. - 63800 CURNON D'AUVERGNE
Tél. 04 71 63 88 30 - Fax 04 71 63 88 39 - E.mail : igetec@net15.fr



A la Gauthière, peau neuve pour l'ancien centre commercial.

Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

Pilier de la culture ouvrière clermontoise, le Comité d'établissement Michelin va réunir ses services et créer une médiathèque en restructurant une grande surface commerciale désaffectée du nord de Clermont-Ferrand.

Médiathèque du CE Michelin, du commercial au culturel



Avec un fonds de 45 000 livres, la bibliothèque du Comité d'établissement Michelin (CEM) est un pôle culturel important sur l'agglomération clermontoise. Aux 14 800 salariés de la société Michelin s'ajoutent les retraités : le nombre des "ouvrant droits" aux activités sociales et culturelles du CEM est difficile à préciser, mais il s'est traduit en 2003 par plus de 86 000 prêts. Le regroupement des services et des 35 salariés du CEM, jusque là installés dans deux sites

différents du centre ville clermontois, était envisagé depuis longtemps. L'acquisition d'une ancienne grande surface commerciale dans le quartier de la Gauthière, à côté du centre ancien de Montferrand, va également permettre de transformer la bibliothèque en médiathèque (avec postes Internet, DVD...). Les architectes Jean-Claude Collet et Jean-Yves Berthon ont été sélectionnés parmi trois équipes pour restructurer les 3 800 m² disponibles, dont une petite partie en demi-niveau. La

BETALM
BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE
SÉCURITÉ INCENDIE - SSI

Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIERE
Tél. 04 73 28 88 48 - Fax 04 73 28 88 47
E-mail : BETALM@wanadoo.fr

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France

Alpha
BTP

SOLS - MATERIAUX
STRUCTURES

Etudes - Diagnostics - Contrôles
Expertises

16, rue Lavoisier - ZA de l'Artière
63110 BEAUMONT
Tél. 04 73 26 86 63 - Fax 04 73 28 06 47
E.mail : alphabtp@aol.com

Une identité forte pour la prochaine médiathèque

Lancée dans le cadre de la Grande bibliothèque de Clermont-Ferrand, la future médiathèque de Cournon, spécialisée autour de la littérature de jeunesse, est prévue pour une population de 30.000 habitants, supérieure, en fait, à celle de la commune, afin de couvrir les besoins des secteurs Est et Sud de l'agglomération. Dans ce projet, initié par Clermont Communauté, dans le cadre de la réflexion menée autour de la Bibliothèque communautaire, en vue de "développer la lecture publique sous toutes ses formes", il est demandé aux architectes, ayant répondu au concours, de prendre en compte la variété des supports – son, image, documents imprimés, numériques... –, qui correspond aux évolutions culturelles actuelles.

Pour traduire les objectifs de la médiathèque communautaire, l'architecture doit permettre une accessibilité à tous les publics, une flexibilité du bâtiment pour qu'il puisse s'adapter le mieux possible aux évolutions tant au niveau des missions que des systèmes d'information, une lisibilité suffisante pour se repérer dès l'entrée et une identité forte reflétant les objectifs de la lecture publique. Le tout sur une surface de près de 3 000 mètres carrés, située dans un quartier composé principalement de maisons individuelles, de petits immeubles et de terrains de jeu, sans véritable identité culturelle. L'organisation spatiale doit favoriser "les déambulations et les découvertes" et centraliser l'accueil du

public, si possible, sur un plateau unique. Différents espaces sont inscrits au programme, en particulier, pour la formation et la découverte, pour les animations, les expositions et les spectacles ainsi que pour la littérature de jeunesse. Celui-ci insiste aussi sur l'importance de la lumière et la transparence grâce à de larges ouvertures sur l'extérieur à la fois pour attirer l'attention des passants sur l'activité de la médiathèque et pour offrir aux utilisateurs des perspectives vers l'extérieur. Quant à l'accueil, il est demandé de l'organiser à deux niveaux, celui d'une information générale sur la médiathèque, les collections, les modes de fonctionnement, et celui pour chacune des sections (adultes, jeunesse, discothèque-vidéothèque). Avec en plus un accès permanent aux nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'ensemble du bâtiment.

A suivre donc l'équipe lauréate du concours. L'architecte sera connu courant décembre 2004.

Maître d'ouvrage :

Clermont-Communauté

Les équipes :

Cinq équipes d'architectes

ont été retenues pour concourir :

- Xavier Fabre et Vincent Speller /
- Moinard-Blanchet et Ricciotti /
- Jean-François Panthéon /
- Antoine Morand, Sylvie Tolla et Arrivetz /
- Jean-Pierre Lott, Dominique Bresson, Alain Combes et Roland Ondet.



Plusieurs patios irrigueront de lumière les différents espaces du nouveau CE Michelin.

rant largement la médiathèque et la salle modulable.

Une ouverture supplémentaire est créée dans l'arrondi du bâtiment, qui accueillera le "coin conte" sur-élevé dans la médiathèque : ici, un soin particulier est apporté au risque d'ensoleillement, avec des portiques métalliques soutenant des bâches blanches et des pare-soleil horizontaux affirmant l'angle du bâtiment. Les façades elles-mêmes sont soit repeintes en blanc cassé de gris, soit rhabillées d'un bardage en panneaux rouge brique, avec une reprise de bardage en zinc qui évoque l'extérieur de la maison de retraite voisine.

"Ces nouveaux locaux sont très bien situés, près des différentes implantations de Michelin et des transports en commun, dont le futur tramway, et dotés d'un vaste parking, explique Patrice Parrot, directeur du CEM. La société Michelin a contribué à l'acquisition du site, en contrepartie de la libération de nos anciens locaux qui lui appartiennent. Mais la restructuration est financée uniquement par le CEM." Le CE Michelin sera dans ses nouveaux murs à la fin 2005, les travaux commençant en début d'année.

médiathèque occupera 1000 m² à l'arrière du bâtiment, le reste se répartissant en bureaux et locaux de service et de stockage, ainsi qu'en espaces d'activité dont une salle polyvalente modulable de 150 m².

Une opération sur fonds propres

L'idée-force du projet est la création, dans la structure en métal et lamellé-collé, de quatre patios afin d'amener la lumière naturelle en abondance au cœur de ce volume très fermé. Trois des patios s'ouvrent en façade par des bardages translucides, le plus important, long de 30 mètres, éclair-

Maître d'ouvrage :

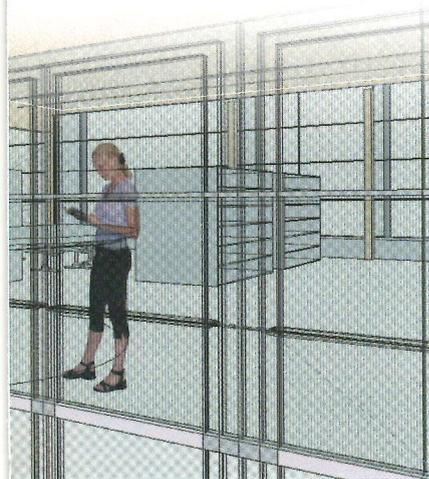
Comité d'établissement Michelin de Clermont-Ferrand

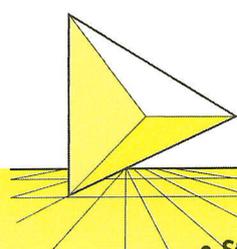
Architectes :

SCP Berthon-Collet (Jean-Claude Collet et Jean-Yves Berthon),

Coût des travaux :

2 millions d'euros, hors taxes





EUCLID

INGENIERIE

- Structures
- Voiries - réseaux divers
- Génie climatique
- Électricité
- Économie de la construction
- H.Q.E.

10, rue Becquerel - BP 123 - 63541 BEAUMONT Cedex
Tél. : 04 73 26 79 60 - Fax 04 73 27 68 77
contact@euclid-fr.com - www.euclid-fr.com

Massif du Sancy (Puy-de-Dôme)

Une médiathèque sur chaque versant

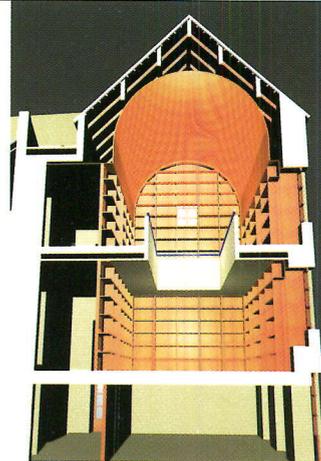
La communauté de communes du massif du Sancy a choisi de créer deux médiathèques

à Besse-Saint-Anastaise (versant est) et à la Bourboule (versant ouest).

Ainsi, même par grande neige sur le puy de Sancy (1886 m),

les neuf communes membres disposeront d'un accès facile à la lecture et au multimédia.

L'architecte Patrick Baudry a conçu les deux projets de médiathèques de Besse et de La Bourboule. La première (ouverture en janvier 2005) consiste en une réhabilitation de deux des trois bâtiments d'une ancienne école désaffectée – le dernier est destiné à la perception locale, et les trois seront desservis par un ascenseur commun. Dans ces constructions de style local traditionnel, la toiture a été entièrement refaite en ardoise, la création d'une terrasse permettant de dissocier les deux volumes. Ainsi se répartissent, entre les deux bâtiments, sur quatre niveaux et sur 1 130 m², l'accueil et une zone d'exposition, les espaces pour adultes et pour enfants et la zone multimédia, le niveau supérieur d'un des bâtiments étant aménagé en mezzanine avec un effet de voûte. Une attention particulière a été portée par la commune aux espaces extérieurs : une ancienne cour en cul-de-sac est aménagée en jardin et transformée en passage public entre deux places grâce à une ouverture en escalier.



Deux maillons et un réseau

À la Bourboule, c'est le marché couvert, une halle de la fin du XIX^e réaménagée en 1993 mais sous-employée, qui va être transformée en une médiathèque qui doit ouvrir ses portes au premier semestre 2006. Les occupants actuels vont être relogés dans un ensemble de modules créé en façade du bâtiment, ce nouvel espace commercial formant une "zone ouverte" qui conserve en son centre l'entrée principale de la future médiathèque. Intérieurement, l'ancienne halle sera un volume entièrement ouvert. Le rez-de-chaussée comprendra l'accueil, les espaces adultes et enfants ; la mezzanine créée tout autour du volume central accueillera un espace de lecture et la zone multimédia. L'ensemble représente 1400 m² utiles. Outre ces deux maillons essentiels créant deux pôles multimédia sur un territoire qui jusque là n'en comptait aucun, le réseau de lecture publique du massif du Sancy sera complété par une dizaine de "points lecture" disséminés sur le territoire de la communauté de communes.

Maître d'ouvrage :

Communauté de communes du massif du Sancy

Architectes :

Patrick Baudry, avec Mines Architectes, (Jean-Philippe Honoré, Benoît Prin, Bruno Reyne) pour l'aménagement intérieur de la médiathèque de Besse.

Coût des travaux :

518 000 euros pour la médiathèque de Besse et 757 000 euros pour celle de la Bourboule, hors taxes

dossier



En panne de financement

Jusqu'où peut-on croire les administrations concernées par ce type de projet ? Qui demande beaucoup de subventions, le devis initial tournant autour de 15 millions d'euros, sans parler des quelque centaines milliers d'euros supplémentaires pour consolider la caserne Villard, qui doit abriter le projet, un bâtiment classé monument historique par Jack Lang, alors ministre de la Culture. Depuis cinq ans, les architectes Jacques Brudin et Jean-Michel Wilmotte, artisan de l'aile Richelieu du Louvre, attendent, les entreprises aussi. La Ville vote des crédits pour les aménagements extérieurs avec l'espoir de voir, enfin, le dossier financier se débloquent. Sans grande conviction apparemment. *Auvergne Architectures* avait consacré deux pages à ce projet, qui permettait à Moulins de posséder un équipement culturel d'envergure nationale (1).

Plusieurs fois retardée, la création du Centre national du costume de scène vient d'être arrêté une nouvelle fois pendant l'été, la Direction régionale des affaires culturelles n'ayant plus les moyens financiers pour poursuivre les travaux, en 2004. Mais qu'en sera-t-il l'année prochaine ? L'incertitude plane donc sur le projet. Désarmé, Jacques Brudin voudrait recevoir au moins quelques assurances sur les futurs financements, afin de programmer sérieusement le chantier et de rassurer les entreprises. Mais, à ce jour, aucune réponse officielle ne lui est parvenue. Or, la plus grosse partie du financement est assurée par le ministère de la Culture, à hauteur de 80 %, le reste étant pris en charge par la Ville de Moulins, le Département et la Région.

Le feuilleton

Au début, le calendrier s'est étiré à cause des "mauvaises surprises" découvertes en cours de route. "Le bâtiment accusait d'énormes pro-

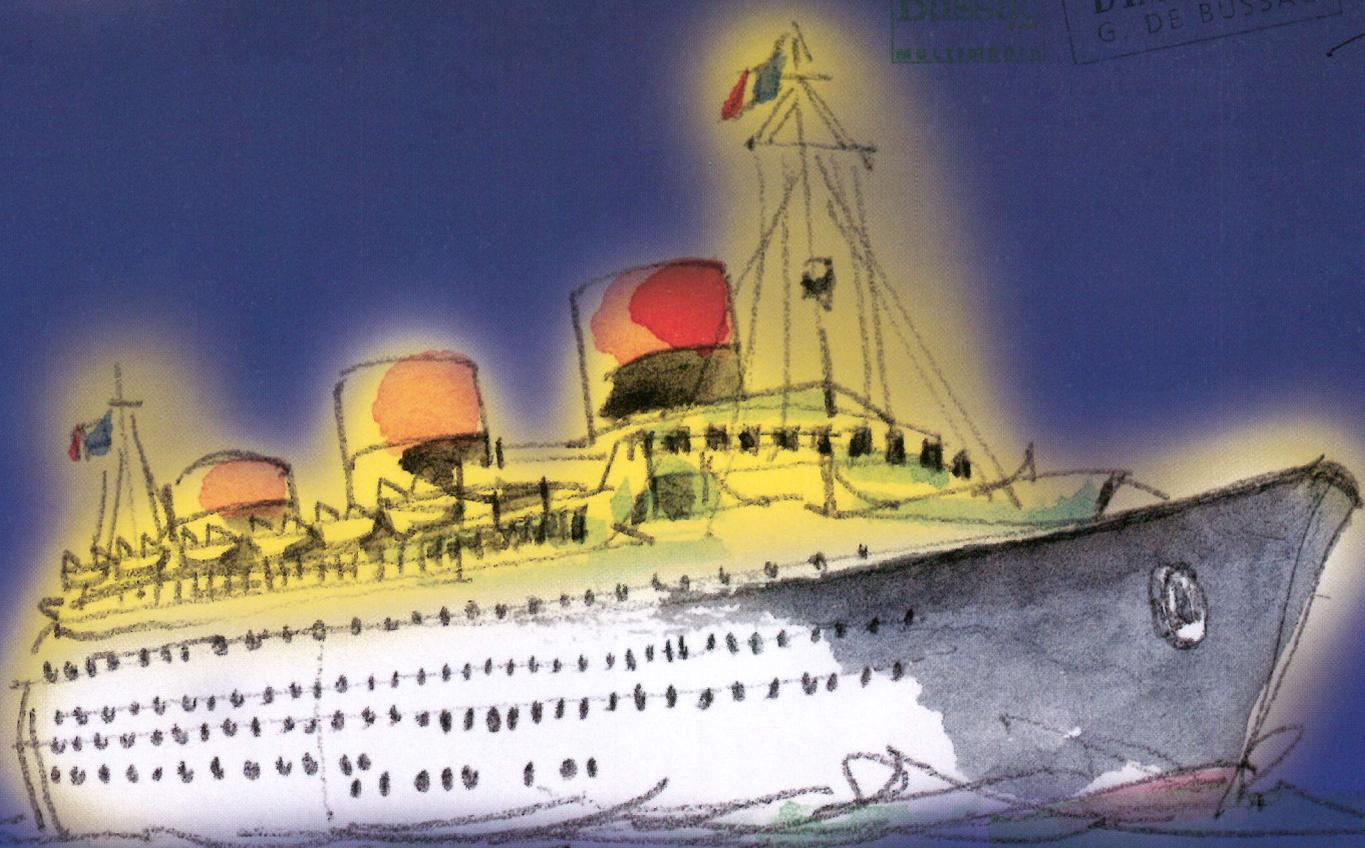
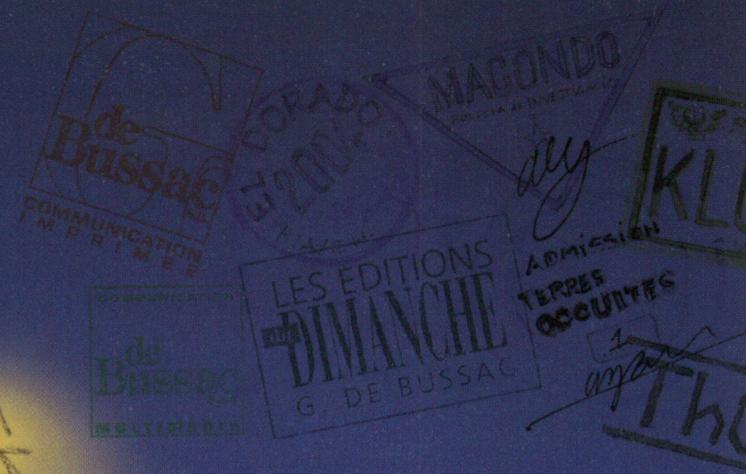
Certains équipements sont programmés depuis plusieurs années, sans que l'on connaisse vraiment la date de leur ouverture. C'est le cas, notamment, du Centre national du costume de scène, à Moulins, en panne de financement. Enquête.

blèmes de santé et les solutions pour le consolider ont été longues à financer [déjà !], écrit le journaliste local de *La Montagne*, le 20 septembre 2003. *Le projet développé par le ministère de la Culture a longtemps fait figure de serpent de mer. Initialement prévu en 2000, [le projet] avait été en effet régulièrement repoussé, en 2001, puis 2002, 2003 (...). Mais la DRAC a mis fin au suspense, en annonçant son ouverture pour le premier semestre 2005*". Quelques mois plus tard, au lendemain d'un conseil municipal, *La Montagne* reprend le titre d'un film pour annoncer : "Il faut sauver le "soldat" CNCS". Que s'est-il passé entre temps ? "Il manque encore 2,25 millions d'euros et cet argent doit être attribué sur un budget 2005 pas encore fixé", écrit le journaliste.

"Il y a d'abord eu la belle idée de rassembler dans un endroit unique en France 8 000 costumes de l'Opéra de Paris et de la Comédie-Française. D'autant que c'était l'oc-

casion unique de trouver une destination à un site moulinois unique, le quartier Villars. C'était en 1995", ajoute-t-il. Et quelques mois plus tard, le 20 septembre dernier, le quotidien annonce l'arrêt des travaux, "la DRAC qui assure la maîtrise d'ouvrage se trouvant dans l'incapacité de payer les entreprises qui y travaillent. L'annonce officielle de ce qu'il faut bien appeler la faillite de l'Etat, maître d'ouvrage de l'opération a été faite par le représentant de la DRAC qui s'est vu obligé de reconnaître que les factures présentées par les entreprises en septembre et les suivantes ne pourront être payées dans les délais". (...) Pour beaucoup d'entre elles, la cause est entendue : le chantier ne reprendra pas avant, au mieux, le printemps prochain...". La principale question qui se pose aujourd'hui est de savoir si l'on peut ou non lancer un chantier, qui n'a pas été totalement financé au départ. La réponse est bien évidemment non.

(1) Voir *Auvergne Architectures* n° 19 d'octobre 1998



CONCEPTION & RÉALISATION - COMMUNICATION IMPRIMÉE & AGENCE INTERNET

DE BUSSAC

MSA POUR LA COMMUNICATION

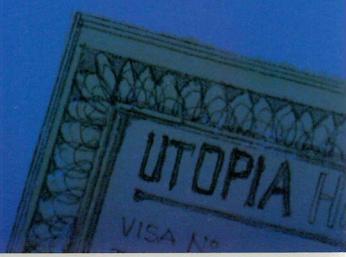
HERVÉ DE BUSSAC, COORDONNATEUR-ENSEMBLIER DE LA REVUE AUVERGNE ARCHITECTURES DEPUIS LE XX^E SIÈCLE



www.gdebussac.fr



www.debussac.net



ITC

INGENIERIE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
9, rue Louis Rosier - 63063 Clermont-Fd Cedex
Tél. 04 73 26 58 58 - Fax 04 73 27 66 16
E.mail : info@itc-be.fr

- **INGENIERIE**
- **ETUDES TECHNIQUES**
 - Bâtiments tertiaires
 - Bâtiments industriels
 - Ouvrages d'Art
 - Béton - Béton précontraint
 - Charpente Acier - Bois
 - Electricité
 - Câblages informatiques
- **DIRECTION DE TRAVAUX**

sintec

ingénierie

ETUDES TECHNIQUES

- **Habitat** - Tertiaire - Industrie
- **Environnement contrôlé** - I.A.A. - Salle blanche
Zone stérile

62, Avenue Edouard Michelin - 63100 Clermont - Ferrand
Tel 04 73 91 50 50 - Fax 04 73 92 64 82
Info@sintec.fr - www.sintec.fr

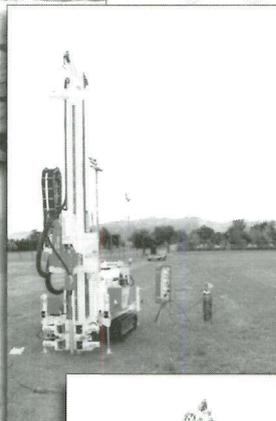
SOL SOLUTION

Etudes Géotechniques

- ▶ **Investigations Géologiques**
- ▶ **Tests Mécaniques**
- ▶ **Bilan Géotechnique**
- ▶ **Diagnostic**



▲ PANDA



Forage ▶



Géoendoscopie ▲

SOL SOLUTION

ZAC des Portes de Riom
B.P. 178
63204 RIOM

Tél. : 04 73 64 74 84 - Fax : 04 73 64 74 80

E.mail : contact@sol-solution.com

Site internet : sol-solution.com

AVEC LE **CONTRAT PRO SERVICES**
VOUS AUSSI CHOISISSEZ DE DEVENIR
UN PROFESSIONNEL HEUREUX.

Faites des économies.
A partir de 4,90 € HT/mois,⁽¹⁾
avec les **Forfaits Pro vers Mobiles**,
appelez vers tous les mobiles.⁽²⁾

Avec le **Contrat Pro Services**, tout est prévu :
bénéficiez d'un abonnement Pro, de tarifs compétitifs,
de services et d'avantages conçus pour les professionnels.

Pour en savoir plus sur le **Contrat Pro Services**,
appelez-nous au **1016**.

maligne Pro
vos efforts méritent le meilleur.

(1) Par rapport au tarif de base vers les mobiles de métropole d'Orange, SER et Bouygues. Télécom pour un appel d'une minute tarifié, coûté temps inclus. Conditions de l'offre disponible en Agence. (2) Des opérateurs de métropole. France Télécom SCRM/PT/DC, SA au capital de 9 699 271 892 € - 380 129 866 RCS Paris - mai 2004. Photo Fred de Gaspard.



france telecom



Loana & Céline

Vendredi soir sombre de novembre triste et gris, salle d'attente du Dr C., chirurgien-dentiste, la joie quoi... Malgré mon retard, je suis encore un peu en avance et je me jette goulûment sur un vieux numéro de "Gala" d'août dernier. Sa couverture bleue de mer et les seins de Loana m'attirent plus volontiers que les harmonies brun-vert-olive-bleu-marine et les costards anthracite des énarques en couverture de "L'Express". Y'a des trucs qu'on n'explique pas...

L'occase de se rincer l'œil et de feuilleter le canard des concierges que je n'oserais jamais acheter sans voir une pointe de mépris dans le regard de mon buraliste.

N'empêche qu'on aime bien ça, le spectacle des riches à Saint-Trope, même quand on est cultivé et de gauche, et puis je suis tout seul, personne n'en saura rien.

C'est plein de belles viandes en maillot avec des sourires à envoyer le docteur C. à l'ANPE...

En page 9, le gala de la Croix-Rouge à Monaco, elle a grossi la Stéphanie, qu'est-ce qu'elle ressemble à son père, la pauvre... Sa frangine est mieux... Tiens, y'a Woody Allen avec la frangine. J'imagine la tronche des intellos nouvelobs-cinéphiles-branchés parisiens s'ils savaient que le Woody est dans "Gala" chez les Monacs. On peut plus faire confiance à personne. Traître !

Des gens que je ne connais pas qui jouent aux boules... De nouveau Loana sur la plage avec son mec, un jeune baraqué en bermuda à fleurs et coupe G.I. Joe. Ils marchent sur la plage, lui devant, elle derrière à quelques pas, elle n'a pas l'air à l'aise la grande, avec son deux pièces blanc, on dirait une oie qu'on aurait pas fini de plumer. Elle est penchée en avant et semble progresser pieds nus sur du verre pilé. Le jeune éphèbe paraît satisfait, il sourit au photographe. Elle, elle est triste et malheureuse, peut-être qu'elle l'aime pas. La légende dit : "Quand Loana a croisé Tony, elle a d'abord cru qu'il n'aimait pas les femmes". Je tourne la page pour fuir la vie sentimentale insoutenable de Loana et les conjectures où mon esprit faitcon m'entraîne...

Encore des gens en maillot sur plage ou sur bateau, des bisous et des effusions sensuelles, page, page, page, finalement pas très varié tout ça, la lassitude me gagne, j'aurais presque hâte d'aller me faire martyriser les chicots, quand ...

La quintessence de l'inculture poussée jusqu'à la vulgarité la plus grasse me saute au visage, ou plutôt, fond sur moi toutes griffes dehors et me cloue au sol de ses pattes visqueuses, me souffle son haleine putride de mort au visage. Un profond découragement me submerge et me file des envies suicidaires.

Comment peut-on, après plus de quarante siècles de civilisation, avoir à subir les effets d'une barbarie aussi bestiale ?

Lorsque le rédac chef m'a demandé de faire un papier sur le thème de la culture je me suis senti tout sec. Céquoilaculture ? me demandais-je, difficile d'en parler, à part les aphorismes imbéciles sur la confiture et autres "la culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié", je ne voyais rien à dire.

Heureusement il y a "Gala" qui permet de comprendre la culture en voyant son contraire dans sa forme la plus éblouissante : la maison de Céline Dion.

J'explique : photo aérienne plongeante sur le "château" style Barbie néo Louis XIII Pif-Gadget. Le gâteau devrait-on dire est en forme d'étoile à trois branches flanquée chacune à son extrémité d'un pavillon sur plan rectangulaire compliqué lui-même d'une avancée dans le plus pur style Tudor. Le tout est couvert à forte pente par des toitures

en ardoise dont les façages, les noues et les arêtières sont délicatement soulignés par une large bande de... métal ? Plastique ? Argent ? En tout cas une sorte d'espèce de ganse qui saucissonne la pauvre bête lourdement. Ajoutez une tourelle ronde sur jardin, une autre pentagonale à la rencontre des branches côté entrée, on suppose, les toitures de ces appendices sont évidemment tronquées à des niveaux divers et garnies des groupes de clim et de plus d'antennes paraboliques que dans une barre de HLM de 300 logements. Le tout est en pierres sur un soubassement plus large qui constitue de vastes terrasses pour l'étage dit noble.

Ça a coûté 10 millions d'euros dit le canard, d'accord c'est moins cher que la guerre en Irak ou même un lycée, mais on devrait faire une loi pour empêcher les incultes pétés de tunes de construire n'importe quoi ! Imposer un devoir de mécénat pour éduquer les pauvres foules dont ils ponctionnent les économies. Si c'est tout ce qu'ils font de leur droits d'auteur, vive le piratage sur Internet !

Imaginez Jules II dessinant lui-même ses plans ou faisant poser de la moquette bouclée au plafond de la Sixtine...(pour l'acoustique).

Je m'énerve... C'est mon tour, vas-y, fais-y péter la roulette, celle qui va jusqu'au cerveau, décèrèbre moi ... En partant j'emmène "Gala".

nodal
Bureau de dessin

11 avenue Léonard De Vinci
Parc Technologique de La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50
e-mail: nodal@wanadoo.fr

31



Limons (Puy-de-Dôme)

Aménagement d'un jardin au bord de l'Allier

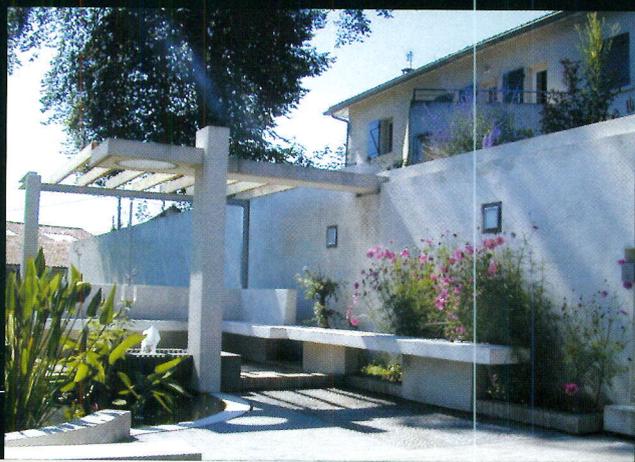
Après avoir réhabilité deux corps de ferme, dans un ancien domaine agricole de Limons, les propriétaires – un couple de collectionneurs de végétaux – ont souhaité réaménager les abords, mis à mal par plusieurs décennies d'abandon, confiant cette mission à l'architecte Pierre Grosmond.

Dans leur demande, les propriétaires avaient formulé plusieurs exigences, que rappelle l'architecte : favoriser la contemplation et la promenade, mettre en place les structures nécessaires à la pratique de loisirs aquatiques, aménager des terrains pour l'intégration et la culture de végétaux spécifiques, améliorer les accès et penser à l'entretien, enfin, mettre en valeur un ancien séchoir en galets. Le site de l'opération étant caractérisé par sa pente, une situation dominante, des parcelles hétéroclites et de nombreuses sources.

Il lui a donc fallu créer des espaces et en réorganiser d'autres, gérer un réseau hydraulique important, retravailler la pente pour la rendre habitable, ouvrir le jardin sur le paysage alentour et l'Allier, en contrebas, trouver des solu-



tions pour que "chaque équipement appartienne à un ensemble. La ligne et le plan, écrit Pierre Grosmond, sont devenus les deux principaux éléments de la composition. La ligne m'a permis de relier et de hiérarchiser les éléments entre eux, de domestiquer et de révéler la pente. Le plan, lui, m'a conduit à transformer les ressources hydrologiques du site en élément fédérateur,



de favoriser le jeu des vues et des interactions pour faire rentrer le jardin dans la dimension du paysage”.

En d'autres termes, relier intimement l'habitation et les espaces extérieurs et sortir du schéma traditionnel d'un jardin où l'ornementation classique et la représentation tiennent les premiers rôles. Et permettre "la dilatation naturelle de la maison". "Leurs fonctions respectives se complètent et se mêlent, explique-t-il, pour répondre aux nouveaux modes de vie orientés vers le loisir". Sur le terrain, cela se traduit par la création d'une circulation dans le fil de



uns dans les autres. Il débute au point de convergence des sources, alimentant les bassins, au cœur d'un jardinet intime coiffée d'une pergola,

Chaque terrasse est reliée aux vergers, situés de l'autre côté de la circulation principale, par des passerelles transversales, renforcées par des murets, qui prolongent les lignes de plantation des arbres et qui mettent en valeur le croisement de ces trames. Le tout débouchant sur un verger planté de pommiers – une cinquantaine d'espèces différentes –, de poiriers et de pruniers, soit un petit millier d'arbres répartis

sur un terrain de quatre hectares. Le sol se métamorphose alors en une alternance de petits talus et de terrasses étroites, recouvertes d'herbe, "ancrant l'ensemble de la propriété sur un socle homogène”.

Des éléments métaphoriques ont été disposés le long du parcours que suit l'eau, comme cette terrasse surplombant le dernier bassin, qui donne l'impression de marcher sur l'eau, clin d'œil à la Bible. Autant de symboles, qui "participent, selon Pierre Grosmond, à la nouvelle écriture de l'histoire de ce jardin et de son cadre mystique. Ils prennent leur source dans le paysage et l'histoire locale et font références à des situations ou à des lieux ancrés dans la culture des propriétaires". Ce projet a été sélectionné par la DRAC Auvergne, en 2004, dans le cadre du Prix grand public de l'architecture.



la pente, reliant le parvis de la maison, point le plus haut du domaine, à la terrasse la plus basse du relief. En prenant soin d'établir une hiérarchie des espaces par rapport à chaque fonction et de les inscrire fortement dans le paysage.

Un jardin suspendu

L'architecte a imaginé une composition en escalier que suit le parcours de l'eau, composé de bassins se jetant les

pour se terminer dans une vaste pièce d'eau, jardin oriental simplifié, doté d'un espace contemplatif, et aquarium à ciel ouvert, dans lequel nagent des carpes japonaises, formant un belvédère surplombant les rives de l'Allier. Les bassins délimitent une succession de terrasses, qui s'apparentent ainsi à un jardin suspendu. Tout au long de la pente, le bruit de l'eau, se jetant dans les bassins, apporte une note musicale, qui rappelle, par bien des côtés, les jardins de l'Alhambra, à Grenade.

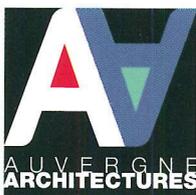


Architecte :
Pierre Grosmond.

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères récemment inscrits à notre Tableau :

Flavien Bonnicel,
Cédric Chapus,
Franck Charreyron,
Sébastien Chevallier,
Agnès Coudert,
Alain Felgines,
Stéphane Gay,
Olivier Gendre,
Delphine Giry,
Stéphane Le Driant,
Nicolas Lounis,
Nicolas Paradis,
Christophe Prou,
Jean-François Rieurtord,
Fabien Rigaud.

Félicitations à Jean-Claude Niot pour l'honorariat de la profession.



Je m'abonne

Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 15,24 €.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Nom

Société ou Organisme

Adresse

Code postal

Ville

Date

Signature

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 15,24 € ou 21,34 € pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes Région Auvergne 40, boulevard Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
RIOM CHÂTEL-GUYON Puy-de-Dôme	Réaménagement du site de la gare de Riom - Châtel-Guyon	Riom Communauté	09/03/04 Bouniol, Brun, Caignol	Mouraire-Ressouche/ Ama/ C.E.U. Architecture/	02/09/04 Bouniol, Brun, Caignol	Mouraire-Ressouche/	1 450 000 € HT
YSSINGEAUX Haute-Loire	Rénovation du lycée agricole	Conseil régional d'Auvergne	20/02/04 Lanquette	Paris-Fanget-Fiard/ B.E.H.C. Chomette-Miramand/ C.R.R.-W Architectes/ Genova-Clef de Voûte/			17 500 000 € HT
AURILLAC Cantal	Réaménagement de la place du square Vermeuzouze	Mairie d'Aurillac	05/04/04 Allezard-Chambon, Courant, Morand	King Kong/Estival/ Bressac-Huet/ Lancereau-Meyniel/ Marot/	31/08/04 Allezard-Chambon, Courant, Morand	Classement de trois équipes anonymes fait par le jury. Les Aurillacois choisiront par vote du 11 au 17/10/04. L'identité du Lauréat sera connue après délibération du Conseil municipal le 03/12/04.	3 676 000 € HT tranche ferme 3 850 000 € HT tranche conditionnelle
AULNAT Puy-de-Dôme	Construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	SIVU personnes âgées du nord, nord-est de l'agglomération clermontoise	29/04/04 Bouniol	Sextant/ Le Compas dans l'œil-Atelier 4/ Jalicon/	20/07/04 Bouniol	Jalicon/	3 256 200 € HT
CLERMONT Puy-de-Dôme	Construction d'une bibliothèque communautaire et interuniversitaire	Clermont Communauté	29/06/04 Lanquette	Ibos et Vitart/ Dubois et Associés/ Holls/ Du Besset/			36 700 000 € HT
LEMPDES Puy-de-Dôme	Restructuration et construction de laboratoires et de salles de travaux pratiques à l'ENITA	École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand	14/05/04 Bouesnard	Ameil D./ C.R.R./ Bresson-Combes-Ondet/	09/07/04 Bouesnard	C.R.R./	1 400 000 € HT
CUSSET Allier	Restauration et construction d'une extension au collège Maurice Constantin Weyer	Conseil général de l'Allier	19/05/04 Courant, Grosmond	Hebrard-Nicolaon/ Faget-Gendre-Micaud-Barnichon/ Alvergnat/	08/09/04 Courant, Grosmond	Hébrard-Nicolaon/	2 500 000 € HT
AURILLAC Cantal	Construction d'une plateforme scientifique pour la recherche fromagère, site INRA	INRA, centre de recherches de Clermont-Ferrand	08/06/04 Soulas-Perrot/	Bouteloup/ Reichardt-Ferreux/ Stutz/ Bresson-Combes-Ondet/	17/09/04 Soulas-Perrot/	Stutz/	1 438 000 € HT
RIOM Puy-de-Dôme	Construction d'un centre régional de tir à l'arc	Riom Communauté	10/06/04 Allezard-Chambon, Bouesnard, Bouniol, Espagne, Menis-Lerner	Faget-Gendre/ Imholz/ Bresson-Combes-Ondet/	30/08/04 Allezard-Chambon, Bouesnard, Bouniol, Espagne, Menis-Lerner	Bresson-Combes-Ondet/	1 450 000 € HT
SAINT-FLOUR Cantal	Centre hospitalier de Saint-Flour, restructuration-extension des services blocs opératoires, stérilisation, maternité et hélistation	Centre hospitalier de Saint-Flour	02/09/04 Berger	Bruhat-Bouchaudy/ C.R.R./ DHA-Bouniol/			4 800 000 € HT
MONISTROL-SUR-LOIRE	Construction d'un nouveau groupe scolaire sur le secteur du Kersonnier	Mairie de Monistrol-sur-Loire	31/08/04 Ramillien	Archipente-Molard/ Chenu/ Bruhat-Bouchaudy/			2 540 000 € HT
ISSOIRE Puy-de-Dôme	Rénovation et modernisation du stade nautique Antonin Gaillard	Ville d'Issoire	29/07/04 Allezard-Chambon, Bouesnard	Japac/ Sequana Architectures/ Castanie-Salles/			4 800 000 € HT
MAURIAC Cantal	Construction de l'unité de soins de longue durée	Centre hospitalier de Mauriac	31/08/04 Maitrias	Estival-DMT/ Bruhat-Bouchaudy-Métafore/ Atelier Sud/			6 800 000 € HT
MONTMARAUULT Allier	Extension et restructuration du bâtiment A de la maison de retraite Émeraude de Montmarault	Maison de retraite Émeraude	07/07/04 Hecquet	Ilot/ Warnant/ Imholz/	22/10/04 Hecquet	Imholz/	2 180 000 € HT
COURNON D'AUVERGNE Puy-de-Dôme	Construction d'une médiathèque	Clermont Communauté	07/07/04 Bouesnard	Fabre-Speller/ Panthéon/ Ricciotti-Moinard-Blanchet/ Morand-Tolla-Arrivet/ Lott-Bresson-Combes-Ondet/			4 521 000 € HT
SAINT-FLOUR Cantal	Construction d'un centre de loisirs aquatique intercommunal	Communauté de communes du pays de Saint-Flour	03/09/04 Lanquette	Japac/ Arcos-Clef de Voûte/ Chabanne/			4 600 000 € HT
CLERMONT Puy-de-Dôme	Réalisation d'un projet immobilier pour le compte de l'association pour le développement de l'institut de la viande	Clermont Communauté	17/09/04 Soulas-Perrot	Seretec-Dantoing/ R31-Pranal-Carton/ GEC Ingénierie-BCCB-Brouillet-Delaunay Vennhes/			4 000 000 € HT
SAINT-FLOUR Cantal	Extension et restructuration du lycée Louis Mallet	Conseil régional d'Auvergne	22/09/04 Lanquette	Clef de voûte-Bouniol/ Bruhat-Bouchaudy-Métafore/ Atelier 4-Dumond/ Fabre-Speller-Trinh-Albisson/			2 900 000 € HT
REILHAC Cantal	Construction d'une maison de retraite	Commune de Feilhac	21/09/04 Caignol, Courant, Hecquet	Marot/ Teil-Orange'Ad/ Imholz/			4 000 000 € HT
LE PUY-EN-VELAY Haute-Loire	Construction du service médecine et d'une aire d'hélistation, centre hospitalier Émile-Roux	Centre hospitalier Émile-Roux	04/10/04 Bouesnard, Grosmond, Menis-Lerner	AART/ CRR/ LAB/ Dutard/			21 000 000 € HT

1^{er} réseau national des professionnels de la climatisation

Particuliers
Professionnels
Tertiaire
Industriel



1^{er} réseau national de professionnels spécialisés dans la climatisation, CLIMSURE regroupe plus de 1 000 entreprises qualifiées inscrites en préfecture pour la manipulation des fluides frigorigènes. Les professionnels CLIMSURE vous proposent des solutions adaptées à vos projets.

Fiables, traditionnelles ou innovantes, les réalisations des professionnels CLIMSURE sont accompagnées d'une mise en main de l'installation personnalisée et d'un contrat de maintenance.

Avec pour maître mot **l'excellence**, la vocation du réseau CLIMSURE se décline en 3 points forts :

- faciliter les recherches et les achats d'équipements de climatiseurs dans le respect des compétences de chacun,
- proposer des solutions adaptées aux exigences des utilisateurs finaux,
- promouvoir une climatisation réversible mettant en œuvre la souplesse de l'énergie électrique maîtrisée et respectueuse de l'environnement.

Gage de leur professionnalisme, les installateurs du réseau CLIMSURE possèdent impérativement une qualification (Qualifélec, Qualibat, Qualiclimate...) appropriée aux différents marchés et s'engagent au respect de **chartes qualité**.

Que vous soyez Bureau d'Études, Architecte ou Collectivité Locale, le réseau CLIMSURE propose la solution adaptée à chaque type d'utilisateurs.

CLIMSURE a défini des procédures de contrôle indépendant garantissant la qualification des ses professionnels.

Nos garanties :

- Assurance responsabilité civile
- Assurance décennale
- Mise en service
- Entretien
- Maintenance
- **GLD Garantie Longue Durée 5 ans pièces et main d'œuvre**
- Installateurs audités annuellement par NORISKO
- Plus de 50 % d'installations enquêtées par téléphone pour valider la satisfaction des clients
- Deux Chartes Qualité
- Matériels certifiés EUROVENT
- Offres Vivrélec

Pour connaître les installateurs de votre département :

un site Internet www.climsure.fr

Pour en savoir plus

CLIMSURE 63/03
Centre d'affaires Auvergne
15, rue du Pré-la-Reine
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 14 62 45

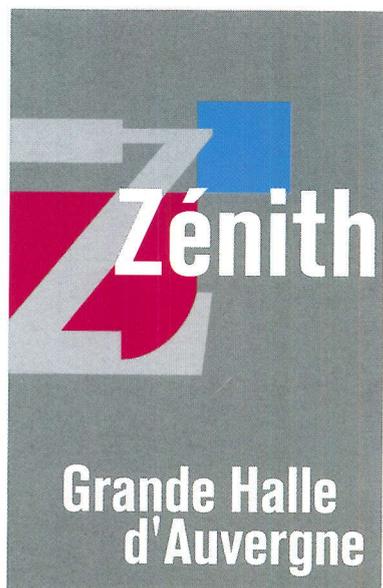


AGRÈMENT PRÉFECTORAL

L'agrément préfectoral pour la manipulation des fluides frigorigènes est délivré par la préfecture pour une période de 5 ans à la suite d'un examen approfondi du dossier.

L'installateur qui en fait la demande doit justifier de son aptitude à manipuler les fluides frigorigènes et être en possession de tout l'outillage obligatoire et indispensable pour travailler dans les règles de l'art.

Un espace ouvert
à tous les spectacles



Vivez
l'Auvergne

